

NAMUR

magazine

sept 2011



Moments de rencontre

Offrir le meilleur service possible à tous nos concitoyens, c'est le sens du travail que nous accomplissons, mes collègues du Collège communal et moi, avec l'aide de l'administration.

Et ce service au public va même au-delà du terme de la vie. Comme vous le savez, c'est la Ville qui gère les cimetières et il y en a trente sur le territoire du Grand Namur. Encore un héritage de la fusion des communes que nous assumons avec volontarisme.

C'est qu'il reste des choses à accomplir pour que chaque village bénéficie du même niveau d'équipement, pour que l'accueil des familles se fasse dans les meilleures conditions partout.

Un énorme travail de diagnostic est en cours, sous l'impulsion de la Région wallonne, pour identifier les manques. Et surtout pour que dans un avenir proche, on trouve, dans chacun de nos cimetières, un columbarium, un ossuaire, une pelouse de dispersion et une « parcelle des étoiles », pour permettre l'inhumation des fœtus.

Offrir le meilleur service à tous, c'est encore le fondement de la réflexion engagée sur la réforme du règlement communal concernant les cimetières et les sépultures. Il était temps de se lancer

dans une mise à jour – elle devrait être achevée pour le début de 2012 – le règlement actuel date des années 1950...

Enfin, un inventaire du patrimoine funéraire namurois est en cours de réalisation. Certains de nos cimetières recèlent peut-être des trésors.

Tous ces chantiers se rejoignent dans un même objectif : gérer avec dignité et rigueur ces espaces où les vivants viennent évoquer le souvenir de leurs disparus, assurer une vraie qualité dans l'accompagnement des familles.

Quand vous lirez ces lignes, Namur s'apprêtera à vivre les Fêtes de Wallonie. Nos vies sont parsemées de moments de rencontre et les Fêtes de septembre sont une superbe opportunité de renouer le contact avec nos amis. Que tous les artisans des « Wallonie » en soient remerciés.

Au nom de Monsieur le bourgmestre, Jacques Etienne, et au nom du Collège communal, je vous dis bonnes Fêtes à tous.

Bernard Ducoffre,
Échevin de l'Etat civil et de la Population



sommaire

- 04 Festivités**
Fêtes de Wallonie :
les Échasseurs à l'honneur !
- 07 Culture**
Agenda
Portrait : Nicolas Buysse
- 10 Musique**
Au Belvédère, au Goût
d'autre chose, au Théâtre
- 12 Cinéma**
Festivals d'automne : Fiff,
Média 10-10, EOP
- 14 Expositions**
L'art contemporain
Les expos de la Province
- 16 Citadelle**
- 17 Jeunesse**

- 18 Agenda**
- 20 Enseignement**
Institut Roger Lazon
Les enfantastiques
- 22 Social**
Volontairement Vôtre
Don d'organes
Solidanza
Prévention des violences
intrafamiliales
- 27 DOSSIER** Quinzaine Nature
- 32 Environnement**
- 34 Vie Communale**
Les activités des Aînés
Police : un nouveau chef
de corps
Commerces en fête

- Infrastructures communales :
quoi de neuf ?
- 43 Sport**
Randonnées cyclo
- 44 Patrimoine**
La restauration de la Pompe
de l'Ange et des
confessionnaux de Saint-Loup
- 46 Mobilité**
Espace de l'Ange : Une zone
de rencontre
Le centre-ville passe en
zone 30
Travaux et chantiers
- 50 DOSSIER** Le Schéma
de structure communal

- 53 Urbanisme**
PRU : quels aménagement
pour la gare et pour
le quartier
- 54 Ce que les lieux disent**



600 ans d'échasses !

Fêtes de Wallonie



600 ans d'échasses

Depuis plusieurs mois, Namur fête ses Echasseurs : fresque dans les jardins du Maieur, site internet en habit rouge et blanc... L'apothéose de cet hommage, ce sont bien sûr les fêtes de Wallonie, où toutes les animations de folklore et de tradition feront la part belle à ceux qui prennent de la hauteur !

Ainsi, la réception officielle du Bourgmestre accueillera nos Echasseurs namurois, mais également différentes délégations d'échassiers, belges ou étrangers, invités par les jubilaires. Citons entre autres un orchestre de jazz new-yorkais, ou encore de très spectaculaires Malaisiens et leurs cercles de feu.

Les échassiers invités seront également en spectacle dans les différents quartiers de Namur, tout au long des trois jours de fête. Enfin, ils présenteront leurs prestations originales avant le spectacle des enfants et le combat de l'Echasse d'or, dimanche, place Saint Aubain. Gageons que nous aurons droit à un show haut en couleurs !

Mais encore

Des dizaines de petits Namurois sur échasses !

Les écoles communales de Namur sont aussi de la partie, et sur échasses, s'il vous plaît ! Depuis quelques mois, les élèves se sont engagés dans un vaste projet, qui touche autant à l'histoire qu'à la culture, aux arts plastiques qu'à l'adresse. Chacun a également construit ses échasses, les a décorées, et s'est entraîné pour présenter devant le tout Namur un spectacle exceptionnel.

Les écoles participantes sont : la Court'Echelle, les écoles de Naninne, Basse-Enhaive, Froidebise, Wartet, Heuvy et de La Plante.

Une fresque

La Ville a installé une fresque de 40m² entièrement dédiée à la tradition des Echasseurs. Elle est visible jusqu'en novembre dans les Jardins du Maieur.

Une exposition

Du 15 au 30 septembre : une exposition, en partenariat avec les Archives de l'Etat, la Société Archéologique de Namur et les Archives Photographiques Namuroises, retrace ces 600 ans d'Histoire et de Patrimoine. À découvrir en images dans la galerie du Beffroi.

Infos : www.echasseurs.org

Qui est qui ?

Les Mélans ont des échasses noires et jaunes, et sont historiquement du centre de Namur. Les rouges et blancs, ce sont les Avresses, issus des villages alentour. Un moyen mnémotechnique ? Les Mélans n'aiment pas le blanc !

MERCREDI 14 SEPTEMBRE

19h00 Ouverture officielle avec hommage à Fr. Bovesse
20h30 Soirée de Gala avec remise de la Gaillarde d'argent aux Echasseurs Namurois (Maison de la Culture)

JEUDI 15 SEPTEMBRE

Concerts : **Aeroplane** - Place Saint-Aubain

VENDREDI 16 SEPTEMBRE

12h00 Ouverture de Nameur Li Glote et après-midi des écoliers (pl. d'Armes)
17h30 Route des Plaques : coup de chapeau aux Wallons d'origine italienne
19h30 Inauguration du chapiteau institutionnel de la Wallonie
 Concerts : **IAM** au Grognon

SAMEDI 17 SEPTEMBRE

11h00 Réception de la Ville dans les Jardins du Maieur : bienvenue à tous !
14h-16h30 Les Walloniades (pl. St Aubain)
22h00 Feu d'artifice de la Région wallonne
 Concerts : **Adamo** Place Saint-Aubain, **Aaron** au Grognon

DIMANCHE 18 SEPTEMBRE

10h50 Cérémonie d'hommage au Cimetière de Belgrade
14h-17h30 Musique et folklore (pl. St Aubain)
16h15 Finale du Combat des Echasseurs
 Concerts : **Les Gauff** - Place d'Armes

LUNDI 19 SEPTEMBRE

10h00 Messe en wallon à l'église St Jean
19h00 Enterrement de l'Arsouille et des Fêtes de Wallonie

Les routes des quartiers



Que vous soyez rock, tradition ou alter, il y a toujours un quartier pour proposer une activité à votre goût !

De la musique

Mieux encore : pour vous aider à vous y retrouver parmi les centaines d'animations proposées, vous pouvez désormais suivre des routes musicales : chanson française, cover, jazz, fanfare ou humour, faites votre choix ! Une signalétique particulière les renseigne dans le programme des fêtes, disponible dans les services et commerces du centre-ville.

Pointons, parmi les dizaines de concerts organisés, ceux de la Fanfare Royale de la Police (Quartier du Crasset, le 17 à 13h), le rockabilly de Smooth and the Bully Boys sur le podium Carmes-Croiseurs (le 17 à 20h) ou encore les énergiques Feel the Noise le 18 à 19h30 rue de Fer. Vous retrouverez aussi, en vrac, les Copains d'abord au quartier du Vi Nameur, les Pilgrims seront place du Théâtre, et les Frigobox Toeristen quartier Halle Al'Chair.

Dimanche, la République Libre des Vieux Marchés ouvre sa scène aux Slaches, aux Bozy Boys et aux Soggy Poppies, tandis que les Compost Binde assureront le show pour le bal au chapeau du quartier des Ponts Spiaux.

Et des animations !

Dès vendredi, le quartier du Vi Nameur (anciennement Piconette Saint-Loup et Brasseurs) vous emmène pour la route du Peket. (17h45, Eschole des Pôves).

Samedi, côté Crasset, on travaille son agilité, avec un grand prix de voitures téléguidées. Le soir sera plus festif, avec l'élection de Miss et Mister Fêtes de Wallonie. Du côté de la gare, les enfants sont les invités d'honneur : mur d'escalade, château gonflable et jeux seront à leur disposition samedi et dimanche.

Enfin, les Molons seront aux Trieux Latins dimanche après-midi.

Lundi, bien sûr, après une messe en wallon qui réveillera les esprits, rendez-vous est donné pour un dernier peket, histoire d'enterrer dignement l'Arsouille !

Programme complet et animations dans les quartiers sur

www.fetesdewallonie.be

Service des Fêtes, Hôtel de Ville - tél : 081 24 64 82

Comité Central de Wallonie - tél : 081 22 29 99.

Opération sauvetage

Vous avez abusé du peket et n'êtes plus en état de conduite ? Les volontaires d'Excepté Jeunes vous accompagnent à domicile gratuitement, en toute sécurité. Ce service sera actif de 22h à 04h les nuits du vendredi 16 et du samedi 17 septembre 2011. Vous pourrez joindre le dispatching au 081 30 66 63 ou au 0495 50 55 40

Infos : www.exceptejeunes.be



Vendredi 16 septembre

Route des Plaques Choisissez votre camp !

La Route des Plaques vous invite chaque année à redécouvrir Namur avec un regard empreint de fierté et de respect. La fierté de redécouvrir un patrimoine architectural et culturel de grande qualité, servi par un cadre naturel qui l'est tout autant. Le Beffroi, le Théâtre, la Fresque des Namurois en sont autant d'exemple. Cette année, le Parlement Wallon, ancien Hospice Saint-Gilles, accueillera le départ de la Route des plaques. L'artère mise à l'honneur sera la rue des Lombards, où officiaient autrefois les prêteurs sur gages, dont nombre étaient d'origine italienne... Comme les invités d'honneur des fêtes 2011 !

Le respect ensuite, car le parcours est l'occasion de rendre hommage aux Namurois remarquables, qui se sont distingués sans forcément rester dans la grande Histoire. Ainsi les noms Javaux, Falque ou Wéry vous sont sans doute familiers, mais connaissez-vous l'histoire des namurois ainsi honorés ?

Le temps fort de cette édition, c'est aussi l'inauguration d'une nouvelle plaque, dans la cour de l'Ecole des Beau-Arts, en l'honneur d'Albert Dandoy (1885-1977).

Cette année, anniversaire oblige, cette Route des Plaques se place sous les couleurs des Mélanges et des Avresses. Et sachez-le, il vous faudra choisir votre camp, afficher vos couleurs, et défendre votre équipe, tout au long d'un parcours jalonné de joutes et de références historiques aux échasses namuroises. Pour soutenir les Mélanges, rendez-vous est fixé vendredi 16 septembre dès 17h rue Courte, près du Pont de Jambes. Les Avresses rassembleront leurs troupes au même moment à la bien-nommée rue des Echasseurs. Les deux cortèges se rejoindront au Parlement, à 17h30 pour commencer cette Route des Plaques, en compagnie des Namurois Remarquables, incarnés par les jeunes étudiants de l'ITCF Félicien Rops, et des représentants du folklore namurois. Que vous soyez rouge et blanc, ou jaune et noir, prenez place dans le cortège !

Fêtes de Wallonie

Invités d'honneur: les wallons d'origine italienne

D'après les données, près de 50.000 Italiens se sont installés en Belgique. Nombreux d'entre eux viennent de Sicile, du Frioul, des Pouilles, des Abruzzes, de la Campanie.

Traditionnellement, la communauté italienne en Belgique s'est enracinée principalement en Wallonie attirée par les ressources des bassins charbonniers du Pays Noir.

L'Italie est synonyme de culture, art et histoire. Les trésors artistiques et patrimoniaux sont partout. **À la table des gourmets, on retrouve** le jambon de Parme, la bruschetta, le parmesan, les amaretti, gelati, le torrone (nougat), la grappa, le marsala ainsi que de nombreux vins... on en a déjà l'eau à la bouche !!!

Mérite wallon !

Il y a, en Wallonie, des talents, du génie, des prouesses. Il y a aussi du mérite éminent, exceptionnel ou quotidien. Les Wallons doivent en être conscients car ces éléments ont valeur d'exemple et sont une source de confiance en soi pour une population appelée à prendre toujours plus son destin en main. Ces succès contribuent également à notre rayonnement et à l'image de marque internationale de notre Région.

Ils ont désormais leur distinction : le Mérite Wallon. Quatre rang ont été créés pour tenir compte du degré et de la confirmation du mérite : médaille, chevalier, officier, commandeur.

Le 15 septembre, les premières personnalités choisies seront décorées par le gouvernement wallon. Quelques jours de patience encore pour découvrir leurs noms !



Aaron



Salvatore Adamo

Si nos Échasseurs sont cette année le fil rouge des réjouissances namuroises (voir page précédente), que les mélomanes se rassurent... **L'affiche des concerts est tout simplement fastueuse !**

La place Saint-Aubain ouvre le bal jeudi 15 avec Skip the Use (20h30) et Aeroplane (23h30).

Vendredi, on multiplie les scènes : Les Archbishops et Mad Radios place d'Armes, les Kill the Young et les Bikinians place Saint-Aubain, et un Grognon explosif avec Camping Sauvach, Abd Al Malik et IAM.

Le samedi réglera tous les publics. La place d'Armes sera animée par Clare Louise et Gangbang in Hongkong. La place Saint Aubain accueille l'inégalable **Salvatore Adamo** (22h30), précédé de Léopold Nord (20h50).

Samedi toujours, il y a fort à parier qu'on entendra loin les cris des fans de Suarez et Aaron, programmés au Grognon à 20h40 et 22h30...

Dimanche après-midi, les plus jeunes pourront retrouver le Lutin Plop et Méga Mindy au Grognon. Sont annoncés place d'Armes dimanche soir Skarbone 14, les Gauff et les Bozy Boys. Le lundi est dédié aux groupes de reprises : des 80's Division (14h) à Mister Cover (20h), en passant par les Soutien Georges & the Wonder Brassens (15h30), le choix est garanti !

Vous en voulez encore ? Vous avez raison ! Découvrez le programme détaillé sur le site www.fetesdewallonie.be

Dans les coulisses des fêtes de Wallonie

Les Fêtes de Wallonie ce sont des traditions incontournables, des concerts à foison, des litres de pekete, ... Mais aussi des travailleurs et des bénévoles motivés, quantité d'énergie, des heures et des heures de réunion, des appels d'offres et des soumissions, des contrats et des conventions... Bref, une ingénierie complexe ! Mais finalement, qui fait quoi ?

La Ville de Namur est l'ensemblier des fêtes. Elle assure toutes les questions de sécurité, le poste médical, la gestion des ambulants et forains, contrôle le respect des obligations légales et des cahiers des charges. En matière d'animations, et après appel d'offre, elle passe un contrat avec un organisateur d'événement, qui assure pour elle une partie des festivités.

Ce sous-traitant, c'est le groupe RTL Belgique. Il a en charge l'animation et l'organisation des concerts Place d'Armes, Place du Grognon et Place Saint-Aubain.

Le CCW - Comité Central de Wallonie asbl, est le garant du folklore et de la tradition. Il organise les cérémonies telles que la route des plaques, les Walloniades, l'hommage à François Bovesse ou encore le pèlerinage du Souvenir, pour lequel il collabore également avec la Ville et la Province.

La Wallonie, nouvelle appellation de la Région Wallonne, se charge du feu d'artifices du samedi soir, et choisit l'invité d'Honneur.

Enfin, les différents comités de quartiers proposent en toute liberté leurs animations. Ils sont rassemblés sous la bannière du CCQN, Collège des Comités de Quartier Namurois, organisateur notamment de la cérémonie d'ouverture, pendant laquelle le Bourgmestre remet les clefs de la Ville aux Quartiers.

Agenda

théâtre de namur



Gardenia © Luk Monsaert

Du 28 septembre au 8 octobre

Poney pour toujours

Après la délirante Kermesse et l'échappée *Trop de Guy Béart tue Guy Béart*, la compagnie Victor B nous revient dans un joyeux délire foutraque cornaqué par Jean-Michel Frère. Il est question d'un album électro-pop-punk hommage aux animals marqué par la perte brutale du poney de la plantureuse chanteuse Vicky.

11 et 12 octobre

Éclats de vie

Composé de textes classiques ou contemporains, célèbres ou inédits, empreints d'humour ou d'émotions, un seul en scène de Jacques Weber où la beauté de la langue prime sur tout le reste. Un grand moment de théâtre !

Du 18 au 26 octobre

Un fil à la patte

Ce vaudeville féroce signé Georges Feydeau dézingue joyeusement la petite et la grande bourgeoisie. Des personnages hystériques, de l'argent, du sexe, du pouvoir... Du pur bonheur !

Du 23 octobre au 1er novembre

Festival Chants Sons

Chanteurs et musiciens ouvrent leur imaginaire aux enfants à l'occasion du Festival Chants Sons, sept spectacles accessibles dès la maternelle !

28 et 29 octobre

Gardenia

Créé et joué par Vanessa Van Durne, un des spectacles les plus émouvants du Festival d'Avignon 2010. Chef-d'œuvre à la frontière de la danse et du théâtre, une ode à la sensibilité et au talent du chorégraphe Alain Platel et du metteur en scène Frank Van Laecke.

Du 8 au 15 novembre

Ubu enchaîné

Eric Cantona sous la houlette explosive et l'humour ravageur de Dan Jemmet dans une pièce d'Alfred Jarry... Royal et ubuesque !

Du 22 au 26 novembre

La chute

Classique de la littérature du 20e siècle, l'œuvre de Camus délaisse les planches du théâtre pour se faufiler entre les tables d'un bistrot, au Grand Manège. Au milieu des spectateurs-figurants, Benoît Verhaert est un Jean-Baptiste Clamence époustouflant !

Du 25 au 29 novembre

Le malade imaginaire

Le grand classique de Molière donne lieu à une comédie vitaminée et à une soirée de rire et de bonne humeur. Une mise en scène, espiègle, de Daniel Hanssens avec 14 comédiens pleins de punch.

Du 7 au 22 décembre

L'enfant qui...

Lumineux, sensible et facétieux, ce spectacle de Patrick Masset présenté sous chapiteau est un enchantement. Un moment poétique, mélange d'acrobaties et de chants lyriques, de marionnettes et d'arts plastiques, qui s'inspire d'une enfance douloureuse minée par la maladie.

Du 9 au 11 décembre

Vertical Road

Entre quête spirituelle et tourbillon des corps, l'immense chorégraphe Akram Khan et ses huit danseurs exceptionnels venus d'Asie, d'Europe et du Proche-Orient font vibrer la scène d'un élan aérien, vif et viscéral. Un mélange d'énergie pure et de grâce suspendue... comme sur les traces furtives des anges.



POR UM FIO - Minulul Că. de Dança (Belo Horizonte, BR) - Brazil

2 novembre

Medo

Des rythmes corporels hip-hop aussi furieux qu'esthétiques, des prouesses physiques incroyables réalisées par cinq danseuses entourées de sept danseurs. La Compagnie brésilienne Membros est une des grandes références dans le milieu hip-hop depuis dix ans !

12 novembre

Por Um Fio

Un spectacle lumineux où la danse se fait broderie, où les corps se mélangent comme les fils d'une oeuvre d'Arthur Bispo do Rosário, par Minulus, compagnie à la renommée mondiale !

2 décembre

Création de Lia Rodrigues

Dépouiller la danse de ses artifices et la confronter au monde réel, c'est le manifeste de Lia Rodrigues. Pour cette nouvelle création, la chorégraphe brésilienne a choisi de travailler avec onze danseurs en utilisant comme point de départ des histoires personnelles, qui mêlent le quotidien au monde du rêve.

V.S

Théâtre de Namur

tél : 081 22 60 26

www.theatredenamur.be

www.sunproduction.be



Nicolas Buysse

Comédien impénitent

Il a tellement joué, tourné, bougé, chanté et enfilé des rôles depuis sa naissance, au Guatemala, un beau jour de l'hiver 1975, qu'il nous est impossible de résumer la vie et l'œuvre de Nicolas Buysse en quelques lignes. Ça tombe bien, le site internet www.nicolasbuysse.be et une page sur Wikipédia relatent sa fructueuse carrière, de la *Chanson-chanson à Kill me please*, des *Bains à Je sais pas quoi te dire*, images à l'appui. Nous allons donc parler avec lui des petits bonheurs de l'existence, Pom et Teddy, Namur, Ben, son rôle de papa (le plus beau)... Et bien sûr, les planches de théâtre sur lesquelles il grimpe avec un enthousiasme juvénile et une énergie qui époustoufflent ses compagnons de scène.

Premiers pas sur les planches ?

Vers 15 ans, grâce au Théâtre Amateur de la Province de Namur et à des gens comme Bruno Belvaux, Philippe Vauchel et Marie-Noëlle Vanderbrugghe qui nous ont mis le pied à l'étrier. Le TAPS a été un vivier formidable pour les comédiens à Namur. Il a suscité pas mal de vocations. Cécile De France, Geoffrey Serron, Sébastien et Marie-Noëlle Hébrant sont passés par là. C'était une formidable école ! Il y a eu deux autres rendez-vous décisifs en 1998 qui m'ont donné envie de poursuivre sur cette voie, mon 1er Prix d'Art Dramatique et de Déclamation au Conservatoire Royal de Liège et *Les Bains* de Vladimir Maïakovski mis en scène par Jean-Michel Frère... Déjà lui !

L'aventure Victor B ?

Jean-Michel Frère, Ingrid, les comédiens de Victor B... Ce sont de vrais compagnons de route et de cœur. On a joué ensemble dans *Kermesse*, *Trop de Béjart tue Béjart* et maintenant dans *Poney pour toujours*. Il y a des liens entre nous, une finesse, une familiarité... C'est vraiment le bonheur, le petit cirque Victor B !

Un dîner (presque) parfait ?

Je verrais bien un grand barbecue chez mes parents, au fond du jardin à Erpent. Autour de la table, Bruno Belvaux, Cécile De France, Philippe Bourgueil, Vincent Tavier et Xavier Diskeuve qui viendront avec leurs disques, Jean-Michel Frère qui apportera le whisky. J'inviterai aussi ma sœur et son

compagnon Fabrice Detry, bassiste des Tellers, Vincent Patar de Panique au village qui nous fera mourir de rire. Benoît Poelvoorde nous rejoindra à minuit pour faire le dauphin dans la piscine. Il a l'habitude !

Une réaction, quand on vous compare à Benoît Poelvoorde ?

C'est tout en son honneur ! Sans rire, c'est un compliment... et une chance de le rencontrer ! Je le suis depuis *Modèle déposé* qu'il a joué aux Bateliers, un lieu formidable pour les comédiens. Pour moi, Poelvoorde, c'est un modèle dans l'art de la rupture. Il a la faculté de passer d'une émotion à l'autre en trois secondes... Comme il joue souvent des rôles comiques, on ne rend pas compte du travail pour le comédien, mais c'est du costaud... et ça paye cash !

On prétend que vous êtes un comédien qui monte... Jusqu'où ?

Je monte à Paris, souvent. Mais je ne monte pas n'importe qui, ni n'importe quoi. Je monte sur les planches, 200 fois par an. J'en ai besoin, sinon, je m'emmerde. Ma personne ne m'intéresse pas. J'ai toujours besoin de jouer un rôle. En tant que comédien et comme papa de trois enfants... Je suis très jouette ! Peut-être que mon évolution s'est arrêtée à l'adolescence ?

Enthousiaste et dynamique, il paraît que vous êtes partout. Où sommes-nous sûrs de ne pas vous trouver ?

On ne me verra pas dans un parc d'attraction. Voir un spectacle de dauphins entouré d'une masse de gens qui dévorent des hamburgers : je suffoque ! Vous avez peu de chance de me croiser à un concert de Death Metal ou dans un festival de musique du monde. Je ne suis pas très djembé !

Des points de chute à Namur ?

La rue Fumal où se trouve la Maison de la Poésie créée par Robert Delieu avec qui j'ai travaillé aux Ateliers poétiques de Wallonie... La Citadelle juste avant le pont-levis pour son point de vue sur la vallée. C'est là que nous avons tourné le clip *Demain matin* de Jeff Bodart avec Philippe Bourgueil... J'apprécie aussi Cuisin'Emoi de mon pote Benoît. Si je n'avais pas été comédien, je tiendrais peut-être un resto... Ou alors je serais prof de français car c'est grâce à des profs supers que j'ai découvert et aimé le théâtre.

En vrac : BD fétiches ? *Sibylline* et *Chlorophylle*, *La Patrouille des Castors*, *Pom et Teddy*. **Films cultes ?** *Breaking the Waves* de Lars von Triers et bien sûr *C'est arrivé près de chez vous*. **Super pouvoir ?** J'ai une vraie fascination pour tout ce qui vole dans les airs. **Mot à bannir de la langue française ?** Décédé... DCD : trois lettres pour clôturer toute une vie ! **Rôle rêvé ?** N'importe quel rôle dans un film de Spielberg.

V.S

Son actu Nicolas Buysse

- ... **Poney pour toujours** de Jean-Michel Frère avec Fabrice Murgia, Ingrid Heiderscheidt, Sylvie Landuyt, Christophe Lemmens et Chazam du 28 septembre au 8 octobre (20h30) au Grand Manège. www.theatredenamur.be
- ... **Trop de Guy Béart tue Guy Béart** co-écrit avec Ingrid Heiderscheidt et Jean-Michel Frère pour la Cie Victor B. www.victorb.be
- ... **The Beach Buysse** coécrit avec Xavier Diskeuve et mis en scène par Nathalie Uffner, www.nicolasbuysse.be
- ... **Une laborieuse entreprise** de Hanokh Levin mis en scène par Christophe Sermet avec Anne-Claire et Philippe Vauchel www.rideaudebruxelles.be
- ... **Jacques a vu** de Xavier Diskeuve (en tournage)



Cocoon © Mark Maggiori

Rock,
Pop,
Folk,
Chanson
française...

Musique à tout va !

Après les Doux Vendredis d'Août cet été, le Théâtre de Namur poursuit son exploration musicale, sans parti pris, sans destination bien précise, avec la volonté de partager ses coups de cœur et d'ouvrir nos horizons à différents courants musicaux.

Cette ouverture se reflète dans la programmation théâtrale. Entre l'électro-pop-punk joyeux de *Poney pour toujours*, les doux délires rock'n roll de *Micro* ou de *Ziggy Stardust* et les rythmes hip hop de *Medo*, c'est l'explosion des genres !

Côté concerts, la saison alterne les groupes tendance pop folk comme Cocoon (8 octobre) et Keren Ann (7 décembre) et les artistes plus exotiques qui revendiquent leur métissage culturel comme le Brésilien Renatto Borghetti et ses trois complices accordéonistes (29 novembre) ou encore le Portugais Rodrigo Leao qui nous offrira un cocktail composé de musiques latines, valse, tangos et pop (10 février). Dès le 18 novembre, le Théâtre de Namur réinvestira le Grand Manège pour une affiche pop rock élaborée avec Namur du Son.



Lucy Lucy

Même volonté de croiser les genres et d'ouvrir les frontières à la **Maison de la Culture** qui mise sur des artistes aussi différents que Teresa Cristina (12 octobre), Lucy Lucy (22 octobre) et Michaël Jones, lequel présentera son dernier né *Celtic Blues* avec Beverly Jo Scott en 1ère partie (25 novembre). La Maison de la Culture entend aussi mettre en avant les belles voix et les jolies plumes

de la chanson française comme Alex Beaupain qui distillera ses chansons d'amour et de désillusion à l'occasion du FIFF (6/10) ou la très prometteuse Joyce Jonathan, pianiste, guitariste et chanteuse pop folk, révélation 2011 aux NRJ Music Awards qui passera par Namur après une tournée en Chine et une poignée de chansons traduites en mandarin !

V.S

www.theatredenamur.be – tél : 081 22 60 26

www.province.namur.be – tél : 081 77 53 84

Un bon bol d'air au Belvédère

Après une petite trêve estivale, mise à profit pour écumer les festivals musicaux, l'équipe de Panama reprend du collier au Belvédère. Chaque samedi soir, elle propose un concert de qualité à petit prix. Pop, folk, ska, électro, hip-hop, métal... tous les styles auront voix au chapitre !

Deux bonnes nouvelles pour démarrer en beauté. Grâce à l'engagement d'une assistante, des activités d'éducation permanente seront organisées du mercredi au vendredi : cours de musique, ateliers, résidences, stages... Autre bonne nouvelle, le Belvédère devrait continuer à déverser ses flots de musique jusqu'en 2014 ! La Ville, propriétaire des lieux, souhaite en effet prolonger la convention avec l'asbl Panama, qui continuerait à jouir de la salle de concerts pendant trois bonnes années afin de partager ses coups de cœur et de poursuivre l'aventure avec ses partenaires musicaux.

Depuis son ouverture, en 2007, le Belvédère entretient une belle complicité avec le Verdur Rock. Des groupes lauréats du concours comme Driving Dead Girl, Clare Louise, Sinus Georges ou Nicolas Testa ont ainsi été invités à s'y produire. Prochain crossing-over le 29 octobre, pour la **3e édition du Verdur Indoor**. Vainqueur du concours Verdur Rock 2008, The Bikinians viendra présenter son nouvel album dans un style rock garage charnel et dansant. En tête d'affiche, le rappeur de Los Angeles Pigeon John débarquera lui aussi avec un nouvel opus, Dragon Slayer. Il y livre un hip hop totalement décomplexé, drôle et irrévérencieux, qui tire autant vers la pop chaleureuse que le rock à grosses guitares ou la soul dansante. Sur scène, l'artiste est du genre explosif à l'image de son tube *The Bomb*. À ne pas rater si vous avez envie de recharger les accus en ce milieu d'automne!

- 17/09** - Scène Panama aux Fêtes de Wallonie dans le Quartier Ponts Spaloux : Teme Tan (2e prix Verdur Rock 2011), The Travel Minds
- 24/09** - Fête de la Communauté française: Montevideo, Royal Hôtel, Castus, Frank Shinobi
- 01/10** - Transistor night (pop-rock) : Final Flash (Ca), The Dead Traffic Lights, Tom White Shoes
- 08/10** - Belvémétal
- 15/10** - Hip-hop Party
- 22/10** - Marie Artois goes hardcore
- 29/10** - Verdur Rock indoor festival
- 05/11** - Demi-finale Concours circuit (rock dur)
- 12/11** - Ya Ya Ya Zouk Festival (rock noisy)
- 19/11** - Sankar Festival (ska, punk, rock)
- 26/11** - Pop rock festif Evening
- 03/12** - From the Lab : The Black Box Revelation (B)
- 10/12** - Soirée rockabilly

www.belvedere-namur.be

Concerts à la carte

25 septembre (18h) • Maison des Mariages

Récital de Piano par Pavel Yeletskiy

13 octobre (12h30) • Maison de la Culture

Sonates pour violon et piano de Beethoven et Brahms par Stéphanie Salmin (piano) et Fasli Kamberi (violon)

23 octobre (11h) • Maison de la Poésie

Récital de piano dans le cadre d'Europalia Brésil avec Pierre Feraux (piano). Buffet Brésilien après le concert!

10 novembre (12h30) • Foyer du Théâtre

Duo Edonis (harpe/basson)

20 novembre (11h) • Maison de la Poésie

Récital de piano à 4 mains par Frédéric Chauvel et Mark Sole-Leris

27 novembre (18h) • Maison des Mariages

Récital de chant et luth par Joël Frederiksen

8 décembre (12h30) • Maison de la Culture

Concert-analyse avec Le Musica Ricercata pour piano de G. Ligeti par Pascal Sigris (piano) et Jean-Marie Rens (analyse)

11 décembre (11h) •

Maison de la Poésie

Quatuor *La jeune fille et la mort* de Schubert par le Quatuor CoryFeye

12 janvier (12h30) • Palais Provincial

Splendeurs du passé à partir d'œuvres baroques par l'Ensemble La Coribante

15 janvier (11h) • Maison de la Poésie

Récital de flûte et piano "Paris - New York : les années folles" par Toon Fret et Thomas Dieltjens

Concerts NAMusiq' (12h30) :

réservations au Centre Info touristique Halle al'chair (Musée Archéologique),

ouvert du mardi au dimanche de 10h à 17h

www.ville.namur.be – tél : 081 24 64 48.

Concerts du dimanche à la Maison de la Poésie (11h) et à la Citadelle (18h)

www.cavatineasbl.be – tél : 0487 36 84 51

Hors d'œuvres musicaux pour oreilles gourmandes

Pourquoi attendre la nuit tombée pour savourer un beau morceau de musique classique ?

Grâce à NAMusiq', vous pourrez profiter de la pause de midi pour vous régaler, seul, entre amis ou entre collègues, d'œuvres de Beethoven, Brahms, Mozart, Bach, Debussy, Gershwin, Saint-Saëns, Verdi...

Et pour tous ceux qui souhaitent assouvir leur soif de musique le dimanche à l'heure de l'apéro ou en début de soirée, Cavatine propose des concerts classiques à la Maison de la Poésie et à la Maison des Mariages.

Mise en musique par la Ville et la Province en collaboration avec la Philharmonique de Namur, cette deuxième édition de **NAMusiq'** mêlera les jeunes talents et les artistes confirmés de haut niveau dans un éventail de répertoires allant du XVe au XXIIe siècle. À la carte, on passera allègrement du baroque à la musique contemporaine et de l'opéra au folklore.

Tout au long de la saison, NAMusiq' s'attachera à mettre la musique classique à la portée de toutes les oreilles dans une ambiance détendue, propice à la découverte.



Différents lieux seront proposés : Maison de la Culture, Foyer du Théâtre, Palais provincial, Brasserie François, Musée Rops et, pour clôturer en beauté, le Parlement wallon qui ouvrira les portes de sa bibliothèque à la musique profane de la Renaissance avec un concert de la Cav&ma.

L'idée d'une musique de qualité accessible à tous a également trouvé un écho dans les projets de l'association **Cavatine** qui accueille chaque année des artistes de grand talent comme Nikolaas Kende (piano), Ronald Van Spaendonck (clarinette), Joël Frederiksen (chant) et Trio Agape. En relançant leurs concerts du dimanche, Julie Haas et Stéphanie Salmin souhaitent offrir une musique généreuse et favoriser les rencontres entre les artistes et le public en fin de spectacle.

Les concerts joueront l'alternance entre la Maison de la Poésie et à la Maison des Mariages, à la Citadelle, pour nous emmener de Paris à New-York après un savoureux détour par le Brésil. En 2012, Cavatine organisera un concours national pour les jeunes violonistes et pianistes belges et dans la foulée, elle envisage de créer un orchestre de chambre composé de musiciens solistes issus de la région. La première de ce "Namur Chamber Orchestra" aura lieu le 25 mars à la Maison des Mariages.

VS

Le Goût d'autre chose remet le couvert

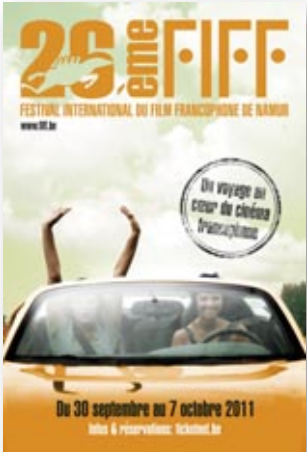
Depuis 3 ans, "Le goût d'autre chose" accueille des spectacles et concerts dans le cadre joliment champêtre de la ferme de Vévry Wéron. Au menu cet automne : Le fil de l'eau qui mêle chant, guitare, accordéon et contrebasse (30/9), Rony Rone et les Ball-traps (7/10), Le voyage du Kawa (8/10), les bals folk animés par Balacordes (14/10) et Snaar maar waar (12/11), le concert des frères Louvat (4/11), la musique berbère de Gansan & Tamount Ifassen (25/11) et pour clore l'année sur une note joyeuse, les chants a capella de Credo ma non Troppo. Trois chanteuses élévées en plein air qui ont associé leurs charmes vocaux à un chanteur bio garanti... Tout à fait dans l'esprit du "Goût d'autre chose" !

www.legoutdautrechose.be

Octobre

Le FIFF 30/09 au 07/10

un voyage au cœur du cinéma francophone!



Événement cinématographique incontournable tant sur le plan national qu'international, le FIFF présente des films en provenance des quatre coins de la Francophonie, œuvrant ainsi à la promotion de la diversité culturelle.

Il propose chaque année près de 150 films - longs et courts métrages, de fiction, d'animation et documentaires - et décerne les Bayards d'Or, qui récompensent les lauréats des différentes compétitions.

Autre facette, le Festival organise de nombreux ateliers et rencontres permettant aux professionnels de se réunir et de bâtir le cinéma francophone de demain. Il contribue par ailleurs à l'éducation des jeunes en proposant des activités et séances pédagogiques pour les 3-25 ans.

Quant au chapiteau, implanté place d'Armes, véritable cœur du Festival, il accueille tous les jours tous les publics à l'occasion d'un verre, d'un concert, d'une rencontre ou encore d'une émission TV.

Infos pratiques : FIFFpass hebdomadaire : 25€ (tarif plein), 20€ (tarif réduit), FIFFpass quotidien : 8€, www.fiff.be ou info@fiff.be

"Les Géants" de Bouli Lanners ouvre le 26^{ème} FIFF !

Après son retentissant succès à Cannes, où il a été couronné de deux prix, "Les Géants" de Bouli Lanners, sera présenté en ouverture de la 26^{ème} édition du FIFF le vendredi 30 septembre, en présence de toute l'équipe du film. Tourné en Belgique et au Luxembourg, "Les Géants" met en scène trois garçons en quête de liberté.

La Médiathèque propose également une rencontre autour de Bouli Lanners le mercredi 5 octobre à 17h30 sous le chapiteau.

Tu as entre 15 et 18 ans ? Pour toi, les séances entre 15h et 19h sont gratuites (bracelet à retirer sous le chapiteau.)

Clap ou pas cap ?

Tu as plus de 16 ans ? Réalise ton film avec ton GSM et gagne peut-être de nombreux prix ! Les meilleurs films seront projetés le 5/10 à 21h, en présence du chanteur belge Baloji, parrain du concours

Blind test

L'incontournable blind test de DJ Vastapan, c'est le samedi 1/10 à 21h sous le chapiteau !

Cinéma en famille

Une séance de cinéma est toujours un moment de partage et une occasion pour les parents et les enfants de se retrouver ensemble autour d'un film convivial. Profitez-en !

Dimanche 2/10 - 15h30 - Eldorado

« Un monstre à Paris » de Bibi Bergeron

Mercredi 5/10 - 14h - Eldorado

« Á pas de loup » d'Olivier Ringer

Concours FIFF Campus

Retrouvons-nous les manches

Dans le cadre de l'année européenne du volontariat, le Fiff Campus vous propose de customiser un T-shirt aux couleurs de l'entraide et de la solidarité. Tous les matériaux sont autorisés, pour peu qu'ils résistent à la météo. En effet, tous les t-shirts proposés seront exposés à l'extérieur du chapiteau pendant toute la durée du festival.

Les prix ? Selon l'âge, des places de cinéma, des stages artistiques ou un chantier à l'étranger.

Plus d'infos sur www.fiff.be ou sous le chapiteau du Fiff, place d'Armes.

Jean-Claude Simus

Sur la piste du cheval ailé



La dernière fois qu'on l'a rencontré, Jean-Claude Simus vivait sur une péniche, l'Escapiote, sans eau, sans électricité, ni téléphone. C'était à l'aube de l'an 2000. Depuis, l'humanité est entrée dans le troisième millénaire et Jean-Claude Simus a posé pied à terre, dans un quartier tranquille et arboré de Namur.

Dans son atelier niché sous les toits, s'entassent toutes sortes de papiers et d'objets trouvés au petit bonheur la chance : une cloche tibétaine, une lampe de mineur, du sable de la vallée des rois, des vieux manuscrits, une statue congolaise des années 20... C'est dans ce merveilleux bric à brac qu'il poursuit son œuvre, mêlant gravure, photo, collage, graffitis, aquarelle, encre de chine. Pour cet ancien élève de l'Académie de Namur, rompu à la gravure et à la photographie, marier les matériaux et les techniques est un véritable jeu. Il y a dix ans, le FIFF lui a confié la conception de la sculpture décernée au film "coup de cœur" par le Jury Junior. Un petit cheval ailé qui s'anime lorsque l'on tourne une manivelle. Ce jouet transformé en trophée, c'est sa vision, à la fois ludique et poétique, du cheval Bayard ! Une façon pour lui de prendre de la hauteur en gardant les pieds sur terre.

VS



Scanner le code QR ci-contre avec votre smartphone vous connectera directement au site du FIFF !

À l'affiche

- France : Toutes nos envies de Philippe Lioret
- Québec : En terrains connus de Stéphane Lafleur
- Afrique sub-saharienne : Paris mon paradis de Eleonore Yameogo
- Belgique : Le Grand tour de Jérôme Le Maire
- Suisse : Opération Casablanca de Laurent Nègre
- Roumanie : Crulic d'Anca Damian

Écran total à la Maison de la Culture Classiques du mardi : le retour



Le Soupirant de Pierre Etaix

Les Classiques du mardi entament leur 6e saison à la Maison de la Culture. La formule ne change pas : deux fois par mois, le mardi (12h et 20h), présentation d'un film culte précédé d'un court-métrage. Au total, 19 chefs-d'œuvre des années 20 aux années 80 parmi lesquels Le sou-

pirant de Pierre Etaix projeté le 4 octobre lors du FIFF en présence, on croise les doigts, du réalisateur. Il y aura ensuite *Bullitt* de P. Yates (20/9), *The Philadelphia Story* de G. Cukor (25/10) et *Malpertuis* de H. Kümel (8/11).

La Maison de la Culture proposera également des séances thématiques dans le cadre d'*Alternofilms* : *Thomas est amoureux* lors de la Fureur de Lire (11/10), *Peau d'âne* (16/10) et la *Belle et la Bête* (4/11) pour agrémenter l'exposition dédiée aux Contes de fée, le documentaire *Combattre pour nos droits* de Frans Buyens pour illustrer l'exposition consacrée aux *Grèves de 60 et d'aujourd'hui* (13/12) ainsi que deux films brésiliens à savourer sur des airs de samba dans le cadre d'*Europalia* (10/1).

VS

Novembre

Media 10/10 dites 33 !

Pour cette 33e édition, Média 10-10 nous a encore dégoté pas mal de petites pépites. De quoi se gorger de fictions, films d'animation et documentaires durant cinq jours. Le jeudi, on découvrir un florilège de génériques qui ont marqué l'histoire du cinéma comme l'irrésistible *Panthère rose* de Blake Edwards. Le même jour, la petite-fille de Méliès présentera des courts métrages de son illustre grand-père qui en a réalisés près de 600. Ils devraient être accompagnés au piano par l'arrière petit-fils. Une belle histoire de famille !

Du 15 au 19 novembre, l'écran de la Maison de la Culture sera également parcellé d'objets visuels non identifiés (OVNI) venus de toute l'Europe et de courts métrages réalisés par les jeunes cinéastes de la Communauté française.

Maison de la Culture,
14 avenue Golenvaux à Namur – tél : 081 77 67 86.
www.cinema.province.namur.be – www.media10-10.be



Décembre

Extra & Ordinary People !

À la Maison de la Culture de Namur, du 2 au 4 décembre

Si l'été est la saison des amateurs de musiques, l'automne a de quoi réjouir les cinéphilés. Après le Fiff en octobre et Média 10-10 en novembre, un nouvel événement se crée à Namur, en partenariat avec la Ville.

EOP ! vous propose trois journées autour d'un cinéma différent, mais pas seulement ! Au travers des films et activités proposés, l'association a pour ambition de développer un travail d'éducation, de sensibilisation, et de réflexion collective sur la représentation des personnes déficientes et/ou en situation de handicap.



Que vivent les personnes déficientes et leur famille, une fois les portes de la consultation, des soins, de l'école ou du centre de vie refermées ? Comment faire évoluer la représentation des professionnels et du public en général sur telle ou telle déficience ?

Quelles sont les réalités, les capacités, les aspirations, les modes de vie

et de perception des personnes concernées ?

L'objectif de ce festival est de répondre à ces questions au travers d'œuvres cinématographiques de qualité, de faire découvrir une autre réalité de la vie d'une personne déficiente et de sa famille, d'appréhender la déficience avec un regard sur les capacités et non les limitations.

Cette volonté d'ouverture et d'accessibilité s'adresse également au public handicapé : sous-titrage, interprétation en langue des signes, pictogramme ou encore audio-description des films seront assurés sur place. Un partenariat avec les TEC est prévu afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de se rendre à la Maison de la Culture.

Renseignements : <https://eopfestival.wordpress.com>



Léopoldine Roux, *Overflow*

L'Art contemporain

s'éclate dans le vieux Namur

ment, à nous interroger sur cette ville dans laquelle nous déambulons au quotidien.

« *Notre volonté est de toucher un large public en éveillant la curiosité à la fois des habitants, des touristes, des écoles ou des associations. C'est pourquoi nous proposons des outils pédagogiques et des activités adaptées à chaque public* ».

... **Rue bord de l'eau, Charley Case et David Demazy** nous entraîneront dans le sillage des Quatre fils Aymon et du Zèbre Bayard. Leur sculpture mobile poético-sur-réaliste s'élançera du pied de la Citadelle, sur le halage. Chevaliers et destrier devront-ils se mouiller les pieds dans la Sambre pour échapper à leur ennemi imaginaire?

... **Dans le parc Louise-Marie, Isabelle Copet** se jettera carrément à l'eau, mais avec beaucoup de délicatesse. Elle crochêtera au milieu de l'étang trois dentelles géantes qui flotteront à la surface de l'eau, telles des nénuphars aux reflets marmoréens portés par l'onde.

... **Sur la façade aveugle du Palais du Gouverneur, Michael Dans** nous en mettra plein la vue avec une campagne d'affichage à son effigie. Quelques semaines plus tôt, l'artiste se sera fait photographier dans un costume de super héros, juché sur la plus haute tour de Namur. Brandissant un feu de détresse, tel un Prométhée moderne, Michael Dans souhaite offrir le feu de la connaissance à la Ville de Namur !

... **Aux alentours de la place d'Armes, Emilio Lopez-Menchero** entend chatouiller nos écoutilles par la voix haut perchée d'une dizaine de coqs. L'artiste diffusera les prouesses vocales de ces chers barytons matinaux sur la place publique. Des premières lueurs de l'aube (disons 9h pour ne pas réveiller tout le quartier) au coucher de soleil (18h pour ne pas perturber le FIFF), les voca-

lises des volatiles rythmeront la journée. En écho aux festivités de septembre, tout un symbole du grand réveil wallon !

... **Dans la cour de l'Arsenal, Xavier Mary** érigera un Round Rock Donuts polychrome. La sculpture renverra au passé militaire du site puisqu'elle utilise la technique des gabions, déjà de mise à l'époque de Vauban, l'architecte des lieux.

... **Dans la cour du Parlement wallon, Johan Muyle** créera une ambiance digne des plus belles soirées disco. Dans une serre de jardin érigée derrière les grilles, une sculpture mécanisée et pivotante, composée d'une myriade de petits miroirs, illuminera les façades de l'ancien hospice Saint-Gilles.

... **Dans le jardin de la Maison de la Culture, Frédéric Plateus** dressera une sculpture en acier inoxydable réalisée à partir de buses de cheminée. Le nez tourné vers le ciel, elle évoquera une fusée parée au décollage.

... **Sur la façade du Musée Rops, Léopoldine Roux** jouera la carte de l'esthétisme rose bonbon et de l'humour un rien potache en déversant un pot de couleur géant de la toiture. Trois grosses coulées, généreuses et onctueuses, dégoulineront sur la façade blanche, comme un Carambar fondu au soleil.

... **Au croisement des rues Basse-Marcelle et de l'Ouvrage, Fabrice Samyn** installera une longue vue pointée vers la cathédrale Saint-Aubain. Question lancée aux visiteurs : « Où suis-je ? ». Pour le savoir, il suffira de coller son œil dans le viseur. L'occasion de voir plus loin que le bout de son nez. Aux origines de la création... ou au-delà ?!

VS



Johan Muyle, *No more heroes*

Du 29 septembre au 6 novembre, la Corbeille se transformera en galerie d'art à ciel ouvert. À l'invitation du Service public de Wallonie, neuf artistes exposeront dans neuf lieux différents, des plus courus aux plus insolites.

Pas de thème imposé, ni de fil conducteur dans le parcours artistique qui sillonnera le Vieux Namur cet automne. Juste l'envie d'attiser la curiosité du public, en lui montrant toute la diversité, l'originalité et la pertinence des créateurs d'aujourd'hui à travers un parcours artistique qui s'intègre dans la ville en dialogue avec le public.

« *Aucune indication thématique n'a été donnée aux artistes*, souligne la coordinatrice de l'événement Dominique Navet, historienne d'art au SPW. *Nous leur avons juste demandé de travailler en fonction de l'environnement architectural, naturel et humain des sites désignés par la Commission des arts. Très vite, Namur les a séduits. Tous ont aimé s'imprégner et s'impliquer dans cette ville-capitale à taille humaine !* ».

Neuf artistes, wallons et bruxellois, ont ainsi été choisis, des artistes confirmés, mais aussi de jeunes créateurs. Au détour d'une rue, d'un bâtiment, d'un parc, ils nous inviteront à poser un regard neuf sur notre environne-



Catherine Baÿ, Blanches-Neiges(performance)

Les contes de fée rentrent dans l'art

Il paraît que le conte de fée est comme un miroir magique qui reflète la richesse de nos vies intérieures mais également la complexité de nos rapports au monde. Blanche-Neige, Cendrillon, Pinocchio ont ainsi bercé, voire bouleversé, notre tendre enfance (souvenez-vous, la terrible scène de la sorcière dans Blanche-Neige !). Ces histoires fantastiques mais bien ancrées dans le réel continuent à fasciner certains adultes comme en témoigne l'exposition "Les contes de fées et l'art contemporain" présentée du 24 septembre au 30 décembre à la Maison de la Culture. En mêlant les approches historiques, psychanalytiques et sociologiques, elle tentera de comprendre ce qui pousse les plasticiens d'aujourd'hui, comme Wim Delvoye, Catherine Baÿ ou Jim Din, à convoquer le Petit Chaperon rouge ou Alice dans leur monde imaginaire.

www.province.namur.be – tél : 081 77 67 73.

Le musée des Arts anciens voit la vie en bleu

Saphir, lapis-lazuli, turquoise... Mis en valeur par les Égyptiens, méprisée par les Grecs et les Romains, le bleu est aujourd'hui omniprésent autour de nous. Loin d'être universelle, sa valeur symbolique a évolué tout au long de l'histoire. L'exposition "Bleu" organisée jusqu'au 15 janvier au Musée des Arts anciens portera sur l'utilisation de cette couleur dans la parure et l'art depuis le paléolithique jusqu'à nos jours en présentant des objets représentatifs de l'utilisation du bleu à leur époque.

www.museedesartsanciens.be – tél : 081 77 67 54.

Rops, Rodin et les embrasements humains

L'un sculpte, l'autre dessine et grave, mais tous deux vouent une véritable passion pour la modernité et le corps des femmes. Les compositions érotiques de Rops, ses embrasements fantastiques iront jusqu'à hanter l'esprit de Rodin. Cette sensibilité partagée poussera les deux artistes à se côtoyer, profitant de leur réseau de relations artistiques et littéraires commun pour se fréquenter lors d'événements mondains ou amicaux. Du 1er octobre au 8 janvier, le musée Félicien Rops retracera la rencontre entre les deux hommes. A travers un parcours évoquant l'ambiance de l'atelier de Rodin, le visiteur découvrira dessins, plâtres et documents permettant d'établir leurs affinités esthétiques et leur vision moderne commune d'une nouvelle Eve.

www.museerops.be – tél : 081 77 67 55.

Les Ponts spaux dans le plus simple appareil

Pour fêter sa première année d'existence, l'atelier photo initié par le comité de quartier des Ponts Spiaux et le Théâtre de Namur offre en partage sa moisson d'images. Du 8 au 30 septembre, la place l'Illon et les rues voisines se couvriront d'images réalisées sur place par une dizaine de photographes désormais bien connus du quartier. Au travers d'une démarche artistique initiée par Philippe Lavandy, ce nouveau collectif est allé à la rencontre des habitants pour proposer un point de vue simple et sans fard sur le quotidien de ces rues de Namur. Un des principes de l'exposition repose sur le troc : pour remercier les habitants et commerçants

VS

de placer des images à leurs fenêtres pendant un mois, les photographes font leur portrait, lequel fera bien sûr partie des œuvres exposées.

Et si le spectacle sera dans la rue et aux fenêtres, les portes de lieux emblématiques de la vie du quartier s'ouvriront aussi sur des parcelles d'exposition.

www.theatredenamur – tél : 081 24 01 47

Chambres avec vues 2012

inscrivez-vous !



Vous aimez manipuler le pinceau, badigeonner les toiles, sculpter les rêves, apprivoiser les matières, scrapbooker les coups de cœur, transformer les émotions en couleur... Vous souhaitez exprimer l'énergie créatrice qui vous anime ? Inscrivez-vous à Chambres avec Vues 2012 !

Chambres avec vues se présente comme un parcours d'artistes organisé dans toute la commune de Namur. Pour sa première édition, en 2010, l'événement organisé par la Ville avait mobilisé plus de 200 artistes. La prochaine édition se déroulera les week-ends des 17 & 18 mars, 24 & 25 mars 2012 avec, nouveauté, une nocturne le 17 mars.

Chambres avec vues est ouvert à tous, artiste débutant ou confirmé. Quelle que soit votre discipline (peinture, sculpture, photo, stylisme, design, installations vidéo...), vous pouvez y participer seul ou accompagné d'autres artistes, au sein d'un collectif, d'une association ou d'une école.

Conditions pour y participer ? Disposer d'un lieu d'exposition dans la commune, en centre-ville ou à la campagne (maison, atelier, commerce, galerie, église) ; être disponible les deux week-ends de l'événement et s'inscrire pour le 30 octobre prochain.

Inscriptions et renseignements : Service de la Culture, Hôtel de Ville – tél : 081 24 64 37.

Fiche d'inscription téléchargeable sur www.ville.namur.be



Halloween à la Citadelle

chauve qui peut !



Au diable les sorcières, rebouteux et monstres de foire. Pour Halloween, la Citadelle déroule le tapis rouge à une ribambelle d'amis qu'elle n'avait pu inviter pour la fête des voisins : les chauves-souris, les araignées et les renards. Ces bestioles n'ont pas été choisies par hasard : elles ont leur résidence principale à la Citadelle et traînent derrière elles moult superstitions, légendes et affabulations qui cadrent parfaitement avec Halloween.

Mammifère nocturne flanqué de petites ailes membraneuses, de grandes canines et d'oreilles poilues, la chauve-souris évoque les vampires et les morts vivants. La vilaine s'accroche dans les cheveux et peut vous vider de votre sang ! Avec leur corps noir et velu, les araignées terrorisent femmes et enfants, surtout les grosses qui surgissent au milieu du salon les soirs d'automne... Attention aux morsures ! Quant au renard, sa réputation de voleur de poule lui colle aux pattes depuis des siècles. On dit qu'il s'en prend aux enfants et véhicule de dangereuses maladies...

Et si tout ça n'était que mensonges et balivernes ?

Ces animaux mal aimés, en raison notamment de leurs mœurs nocturnes, sont pourtant bénéfiques pour l'homme et la nature. Comme tout prédateur, le renard s'attaque en priorité aux animaux malades, blessés, affaiblis ou défi-

ciants. Il joue en cela un rôle de régulateur sanitaire de la faune sauvage. La chauve-souris a un rôle majeur en tant que prédateur d'insectes ravageurs et nuisibles tout comme l'araignée qui est passée maître dans l'art de capturer les moustiques pour s'en repaître.

Le dimanche 30 octobre, toute l'équipe de la Citadelle se mobilisera pour réhabiliter ces animaux. Du hangar aux affûts aux souterrains, d'une toile d'araignée à un terrier, trois créatures mi-hommes mi-bestioles vous entraîneront dans leur repaire afin de battre en brèche toutes les idées fausses qui circulent à leur sujet. Après une heure et demie de balade, vous ne verrez plus ces bêtes avec le même regard ! Durant **la semaine de la Toussaint**, la chauve-souris délaissera ses complices nocturnes pour vous guider sur les chemins sinueux de la Citadelle en compagnie d'un savant-fou qui révélera la véritable histoire des chiroptères. Cette balade aux flambeaux, entre mythes et réalités, sera des plus instructives, mais réservera quelques frissons au détour d'un souterrain !

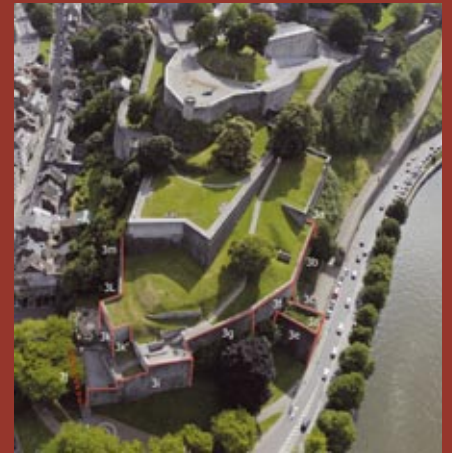
La Belle Époque aux flambeaux

Envie d'une dernière virée à la Citadelle avant la saison hivernale ? Le 20 novembre, participez à la balade aux flambeaux "Belle Époque" pour découvrir cette période de grande prospérité qui a vu la fortification namuroise se transformer en un parc arboré agrémenté d'un hôtel, d'un stade des jeux, d'un théâtre de verdure et de gracieuses villas de style cottage. Vous suivrez ainsi les traces de Georges Hobé, artiste quelque peu oublié du mouvement Art Nouveau et maître d'œuvre de ces édifices exceptionnels.

Balade "Les animaux fantastiques"
le 30 octobre entre 11h et 20h et
Balade aux flambeaux du 31 octobre
au 4 novembre à 17h30 et 19h30
Départ : Terra Nova - durée : 1h30
prix 10 € / 7,5 € (à partir de 4 ans).
Balades "La Belle Époque"
le 20 novembre à 18h30 et 20h30
Départ : Terra Nova - durée : 1h30
prix : 10 € / 7,50 €
Réservations obligatoires :
Citadelle - Terra Nova
Tél : 081 65 45 00.
www.citadelle.namur.be

2,4 millions

pour restaurer
les murailles de
la Citadelle



Bonne nouvelle pour la Citadelle. Les travaux de restauration des murailles devraient débiter d'ici le printemps 2012. Au début de l'été, la Région wallonne a en effet débloqué quelque 2,4 millions d'euros auxquels s'ajouteront les contributions de la Province et de la Ville de Namur pour réparer les tronçons situés à proximité du Grognon, en surplomb de la Rampe verte et le long du pied du château, soit 4000m² de muraille. Dans l'étude sanitaire menée l'an dernier, ces deux tronçons particulièrement dégradés et localisés le long de voiries très fréquentées ont été jugés prioritaires.

Pour la Région wallonne, cet investissement constitue un geste fort en faveur de la forteresse namuroise. Patrimoine majeur de la Wallonie, la Citadelle est désormais considérée comme l'une des pièces maîtresses du développement touristique de la région.

Au-delà de ce chantier, qui en appelle d'autres dans les prochaines années si l'on veut consolider l'ensemble du site, la Ville poursuit ses efforts pour valoriser les monuments-phares de la Citadelle. Au programme, la restauration des portes de Médiante et de Bordial ainsi que les tours Joyeuse et César. Afin de développer l'attractivité du site, elle prévoit également la création d'un nouveau centre du visiteur au rez-de-chaussée de Terra Nova et une nouvelle scénographie des souterrains, produit-phare de l'offre touristique.

La Citadelle fait son cirque

Il n'y aura pas que des chauves-souris, des araignées et de renards, cet automne, à la Citadelle. Grâce au Festival International du Cirque de Namur, qui investira l'esplanade du 28 octobre au 6 novembre, des animaux un brin plus exotiques feront leur petit numéro sous chapiteau. Il y aura des éléphants indiens (avec les petites oreilles), des chameaux et des poneys dans un tout nouveau numéro réalisé par le petit fils du dresseur. On notera également la mise à l'honneur de la Russie et de la Mongolie avec la participation de deux grandes troupes d'acrobates. La troupe russe Punzanov, qui a remporté un clown d'or à Monaco, effectuera d'impressionnants sauts à la bascule. La Mongolie sera représentée par une extraordinaire troupe de contorsionnistes acrobatiques.

Réservations :

www.ticketnet.be

tél : 070 660 601

Service des Fêtes

tél : 081 24 63 32.



www.festival-cirque-namur.com

La Fureur de Lire a 20 ans

Du 19 au 23 octobre, la Fureur de Lire fêtera ses 20 ans dans toute la Communauté française.

À Namur, la Bibliothèque communale et plusieurs associations complices, toutes friandes de mots, ont concocté un panel d'activités pour partager 20 ans d'histoires avec les lecteurs, petits et grands.



La Bibliothèque communale de Namur exposera les livres qui ont marqué ses lecteurs au cours des deux dernières décennies (12-15/10). Ses Apéros-Livres migreront à la Maison de la Poésie pour une dégustation de "morceaux choisis" (14/10)

La Baie des Tecks proposera aux enfants et ados de se plonger dans l'univers des mangas, ces BD japonaises qui ont débarqué chez nous dans les années 90 (15/10)

La Bibliothèque communale de Flawinne invitera ses plus jeunes lecteurs à découvrir les histoires que leurs parents lisaient quand ils étaient mômes (13/10)

La Bibliothèque de Jambes jettera son dévolu sur les coups de cœur littéraires d'il y a 20 ans (15/10) et présentera un florilège de lectures vivantes au Conservatoire (16/10)

La Maison de la Poésie et les comédiens de l'Atelier poétique de Wallonie se rendront au Home d'Harscamp pour partager avec les pensionnaires des textes poétiques belges et surtout namurois (14/10)

La Maison du Conte fera revivre l'ambiance suave et romantique de la littérature du 19e à travers des contes sulfureux distillés à la Maison de la Laïcité (12/10). Elle ouvrira ses portes pour nous ravir les oreilles lors d'un après-midi découverte (16/10).

Les Rêlés Namurwès raconteront des petites histoires puisées dans la tradition littéraire en langue wallonne (12 et 16/10)

Programme complet sur www.fureurdelire.cfwb.be

VS

Drôle de fée au Parc attractif

Le dimanche 16 octobre (15h), le Parc attractif Reine Fabiola clôturera sa saison avec "La fée Eric", conte musical médiéval pas banal pour enfants à partir de 6 ans. Ce spectacle, qui relate nos bisbrouilles à la Belge, est racontée en chansons par des personnages truculents et parfois même grotesques. Elle met en scène un roi, une reine, un bouffon, un enchanteur, une forêt maléfique, un château et une drôle de fée flanquée d'une bacchante bien fournie. Un duo musical inédit et clownesque à l'humour décalé et dévastateur !

www.parf.be – tél : 081 73 84 13

Place aux enfants !

Plus de 300 enfants, de 11 et 12 ans, sont attendus, le 15 octobre, pour cette nouvelle édition de "Place aux enfants". Orchestrée par le service Jeunesse, cette journée ludique et pédagogique propose aux jeunes citoyens de devenir des observateurs curieux et attentifs de la société en découvrant l'activité économique, politique, sociale, culturelle ou sportive de la commune. L'occasion de vivre les tâches quotidiennes d'un pompier, d'un policier, d'un vétérinaire, d'un boulanger, d'un artisan, d'un élu namurois, ou encore de visiter un aérodrome, un cinéma, une bibliothèque, des musées. Le Musée de Croix, qui propose des animations pédagogiques et des activités pour les enfants toute l'année, sera de la partie. Il plongera ses jeunes visiteurs dans la vie quotidienne des Namurois au 18e siècle, histoire de comparer les conditions de vie et les loisirs de l'époque avec ceux d'aujourd'hui.

Service Jeunesse – tél : 081 24 60 31

Service de la Culture – tél : 081 24 71 68

www.placeauxenfants.be

Agenda



SEPTEMBRE 2011

14-19/09 Fêtes de Wallonie

Programme complet sur www.fetesdewallonie.be

15/09 - 23/10 L'Art différencié

Exposition d'œuvres d'artistes handicapés adultes à titre individuel ou issus d'institutions psychiatriques et d'ateliers au Cap Nord (SPW), 8 boulevard du Nord à Namur

Asbl Renc'Arts – Info : 081 51 27 64

16/09 De tous les peuples de la Gaule les Wallons sont les plus enfin i' paraît !

Contes de Wallonie, avec Thierry Barez.

20H30, Maison du Conte

Réservation : 0489 93 35 48

24/09 - 02/10 8^{ème} édition de Batireno

Salon de construction et de la rénovation

Namur Expo

25/09 Balade au Pays de Namur « Le cimetière de Namur »

Départ du Cimetière – Namur à 14h30

Info : 081 24 64 49 – www.namurtourisme.be

26/09 - 30/11 Poésie-Cité : Jean-Claude Pirotte, Le poids du réel et l'empreinte du rêve

Une exposition Hypothésarts, à la Maison de la Culture de Namur

Info : 081 22 47 22 – www.hypothesarts.be

28/09 - 06/11 Expo « Art public »

9 endroits pour 9 artistes

www.commissariat-des-arts.wallonie.be

30/09 - 07/10 Festival International du Film Francophone de Namur

Place d'Armes - www.fiff.be

OCTOBRE 2011

02/10 Bambin sourd bouquine

Les enfants sourds et entendants et leur famille sont invités à découvrir ensemble des histoires racontées en français et en langue des signes.

10h30 - 11h30, Bibliothèque communale de Namur

06 - 09/10 Couvrefeu, de Mythic et Hugo

Rezeda

Reprise d'une saison haute en couleurs à la Ruelle aux Baladins

Réservation obligatoire au 071 73 00 32

Programme complet de la saison

sur www.laruelleauxbaladins.be

06 - 09/10 Creativa

Namur Expo - www.creavenue.com

08 - 09/10 Naminéral

Namur Expo - www.escargotite.be

09/10 Babil de Contes

Histoires pour les petits (- de 4 ans)

Par Bernadette Mottouille et Karine Moers.

10H30, à la Maison du Conte

Réservation : 0489 93 35 48

10/10 Contes du 10^{ième} jour

Chaque « dix » du mois, une veillée pour le plaisir d'écouter ou pour s'essayer à dire.

20H30, Maison du conte

10 - 14/10 Semaine Européenne de la Démocratie locale

Espace Participation

Infos : 081 24 86 90 - www.ville.namur.be

11-28/10 Échanges correspondances

Exposition et ateliers proposés dans le cadre de la Fureur de Lire

Foyer de la Maison de la Culture

Infos : 081/77.55.66

www.province.namur.be

12/10 Salon de l'emploi - Forem

Namur Expo - Infos : 081 48 67 61

12/10 Que je raconte des " Contes sulfureux " par Hélène Stevens

Dans le cadre de la Fureur de lire à la Maison de la Laïcité, rue Lelièvre, 20h15

13/10 Soirée langue française

Avec Marc Wilmet autour de son ouvrage "Grammaire critique du français"

19h, Maison de la Poésie

Info : 081 22 53 49 - www.mplf.be

16/10 Veillée de contes pour tout public, dans le cadre de la Fureur de lire

À la Maison du Conte, à 16h

19 - 23/10 Salon Éducation

Namur Expo - Infos : 081 47 93 47

23/10 Balade au Pays de Namur « Les enseignes et potales »

Halle al'Chair, 14h30

Info : 081 24 64 49

24/10 - 09/11 Festival international du Cirque de Namur

Eplanade de la Citadelle de Namur

Info : 081 24 64 33

29/10 Verdur Indoor

Pigeon John (Los Angeles – Us) - Bikinians

Belvédère de Namur – 20h

29/10 Atelier de lecture "Jean de l'ours"

Animé par Chantal Neve-Hanquet, psychanalyste jungienne

Jean de l'ours est connu comme un conte populaire français originaire des Pyrénées. Mais l'existence réelle pourrait être une provenance populaire.

Maison du Conte, 14H30

29 - 30/10 Salon du mariage

Namur Expo

L'agenda du Conseil communal

Les séances se tiennent dans la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville (au 1^{er} étage de la Maison des Citoyens) à partir de 18h. Les séances sont publiques sauf la partie à huis clos qui concerne directement les personnes : engagement, mise à la retraite, action en justice ...

- lundi 17 octobre
- lundi 21 novembre
- lundi 19 décembre

NOVEMBRE 2011

06/11 Bambin sourd bouquine

De 10h30 à 11h30, Bibliothèque communale de Namur

06/11 Balade au Pays de Namur « Le musée Archéologique »

Départ : Halle al'chair, 14h30
Info : 081 24 64 49

06/09 - 02/12 Un métier disparu... les fondeurs de cloches

Exposition qui présente les différentes facettes du métier de fondeur de cloches.
Bibliothèque Communale de Namur

10/11 Concert Duo Edonis

Namusiq' au Théâtre de Namur
Info : 081 24 64 48

10/11 Contes du 10^{ième} jour

Chaque « dix » du mois, une veillée pour le plaisir d'écouter ou pour s'essayer à dire. 20H30, Maison du conte
Info : 0489 93 35 48

11/11 Balade thématique « Une visite classée secret défense »

Balade théâtralisée sur la présence de l'armée belge et des abris anti-gaz sur le site Terra Nova Citadelle
Info : 081 65 45 00

11/11 Bal folk

Ferme de Vevy Weron à Wépion, dès 20h30
Info : 0497 13 08 53
www.legoutdautrechose.be

**11 - 20/11 35e édition Antica Namur**

Thème : le parfum - Namur Expo
Info : 081 77 67 24

11/11 Contes du Onze de l'an Onze

Pour une date d'exception, des contes pour secouer notre ancien monde.
20H30, Maison du conte

13/11 « Li play boy », par « L'Amitié Sauveniéroise au Cinéx**15 - 20/11 Festival du Court Métrage Média 10-10**

Maison de la Culture
Info: 077 77 67 86 - www.media10-10.be

20/11 Balade aux flambeaux « La Belle époque »

Terra Nova - Infos : 081/65.45.00

25 - 28/11 Énergie & Habitat

Le salon de la performance énergétique des bâtiments - Namur Expo
Info : 081/32 19 22 - www.namurexpo.be

26/11 Solidanza

Foyer du Théâtre, (voir page 24)

28/11 Open Mic

Scène ouverte de la Rock's cool
Maison de la Culture, dès 16h
Info : 081 77 68 15

DÉCEMBRE 2011

02 - 03 - 04/12 Festival EOP (Extra & Ordinary People)

Maison de la Culture (Voir page 13)

03/12 Accueil nouveaux arrivants

Maison des Citoyens 11h30
Infos : Espace Participation - 081 24 86 90

04/12 Balade Pays de Namur « Le musée Groesbeeck de Croix »

Musée Groesbeeck de Croix, 14h30
Info : 081 24 64 49

04/12 Marché du tissu

Namur Expo

09 - 11/12 Salon du vin et de la gastronomie

Namur Expo

10/12 Contes du 10^{ième} jour

20H30, Maison du conte

Expositions & salons

**UN AIR DE WALLONIE
À L'HOSPICE SAINT-GILLES...**

Après avoir jeté l'ancre dans les ports de plaisance de Namur cet été, Lieux-Communs investit le Parlement wallon du 7 septembre au 23 décembre avec l'exposition "Un air de Wallonie". Son ambition est de montrer un large panorama de la création actuelle en Wallonie, toutes disciplines confondues, en conviant à la fois des créateurs en vue et des talents émergents. En toile de fond, l'idée que, derrière la variété de styles et les regards pluriels, il existe, peut-être, un petit air de famille entre certains de ces artistes. « Comme si le fait d'être né en Wallonie, d'y vivre ou d'y être attaché, créait une complicité dans le regard sur l'art, l'humour, le vivre ensemble et le monde ».

www.lieuxcommunsnamur.com
www.rivegauche.be

RENCONTREZ LES ARTISANS D'ART...

Les 19 et 20 novembre, l'Office des Métiers d'Art de la Province de Namur vous invite à franchir la porte d'ateliers pour plonger au cœur de la création et découvrir le savoir-faire de nos artisans. Pour cette 15^{ème} édition du "Week-end chez l'Artisan", près de vingt artisans d'art namurois, travaillant le bois, la pierre, le métal, la terre, le verre, le textile ou la peinture sur objets lèveront un coin du voile sur la pratique de leur art.

www.weekendchezlartisan.be – tél : 081 77 67 34

UN STAGE À LA TOUSSAINT

La Ville de Namur vous propose deux stages pour le congé de Toussaint.

Customisation de vêtements

Du 2 au 4 novembre, à l'Auditorium de Jambes pour les 7-13 ans, 50 €

Equitation & Brico'art

Du 2 au 4 novembre, Chez Aurore » au Poney Club à Hingeon, rue Lefèvre 1, pour les 5-16 ans, 100 €

Infos et inscriptions : 081 24 63 77 (Hôtel de Ville de Namur Maison des Citoyens)

Institut Roger Lazon



Une page se tourne,...

L'Institut Communal Roger Lazon deviendra provincial en 2012. Quelles sont les conséquences pour les élèves, le personnel et la Ville ?



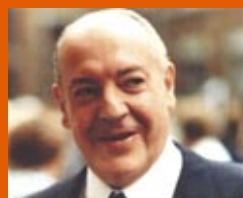
Calendrier de mise en œuvre

- Lors de la rentrée des classes de septembre 2011, rien ne change. L'ensemble des options et des sites sont maintenus.
- En janvier 2012 : transfert du Pouvoir Organisateur de la Ville à la Province. L'école devient officiellement une école provinciale. L'année scolaire en cours se termine normalement pour les élèves. Par contre, l'organisation de l'institut sera revue, afin de proposer dès la rentrée 2012, une offre de formation restructurée.

Parmi les changements possibles, citons la réouverture d'un premier degré de l'enseignement, mais aussi un pôle d'excellence « Arts de la table ».

Qui était Roger Lazon ?

1923 - 1989



Roger Lazon est élu pour la première fois en 1958 et nommé Echevin de l'Instruction publique. Pendant 31 ans, il aura également

dans ses attributions les Beaux-Arts, la Jeunesse, la Culture, les Loisirs, et le Personnel. Reconnu par tous comme un homme simple et compétent, il avait à cœur de donner à chacun, quelque soit son origine sociale, la possibilité d'acquiescer un diplôme, et d'apprendre un métier. Sous son impulsion, l'Ecole Professionnelle se positionne comme un tremplin vers la vie professionnelle pour les jeunes Namurois en décrochage scolaire.

Le problème

L'École des Métiers (160 élèves) et l'École des Beaux-Arts (100 élèves) forment à elles deux l'Institut Communal Roger Lazon. Les cours sont dispensés sur plusieurs sites : rue du Lombard et rue Pépin, bien sûr, mais aussi au mess Rogier pour l'Horeca, et aux serres de la rue Major Mascaux, pour l'horticulture.

En 2006, un décret de la CFWB réforme le 1er degré de l'enseignement secondaire, ce qui entraîne la fermeture de la 1e accueil et de la 2e professionnelle, et oblige l'école à solliciter des dérogations annuelles pour rester en activité (voir vi-contre).

La dernière dérogation contenait toutefois une clause obligeant l'école à restructurer son offre de formation.

La Ville a exploré les différentes pistes possibles, sachant que faute de solution, une fermeture de l'école aurait été inéluctable.

La solution

Ville et Province avaient envisagé des collaborations depuis plusieurs années déjà. Dans l'intérêt des élèves, et des équipes éducatives et techniques, il est rapidement apparu que la seule solution était de fusionner les différentes sections de l'ICRL avec les écoles correspondantes au niveau provincial. Ainsi, les sections de l'horeca seront rattachées à l'École Hôtelière Provinciale, et les autres sections rejoindront l'IPES de Seilles, tout en restant localisées sur le site de la rue Pépin.

L'ensemble du corps professoral et des services techniques seront repris par la Province, à ancienneté égale, et avec des garanties claires pour l'avenir. Les écoles provinciales proposant un vaste choix de formations et une population plus nombreuse, c'est autant de possibilités pour les enseignants de diversifier leur pratique professionnelle.

Quant aux élèves, ils pourront poursuivre leur scolarité sans inquiétude, en bénéficiant de la même qualité d'accueil et d'accompagnement pour tous, volonté commune aux différents partenaires.

L'avenir de l'école est donc garanti. La Ville et la Province, qui ont travaillé main dans la main sur ce projet, ont conclu un bail de location pour une durée de neuf ans, avec un loyer annuel symbolique d'un euro. C'est certes une heureuse nouvelle, mais cette reprise par la Province marque également la fin de l'enseignement secondaire communal. Une page se tourne...

...mais l'histoire continue

Un peu d'histoire

Avant 1975, l'École du 4e degré permettait aux jeunes qui n'avaient pas réussi leurs primaires de continuer leur instruction avant de se lancer dans la vie active.

Dès 1975, l'École Professionnelle se spécialise, permettant aux élèves d'obtenir un diplôme d'agent qualifié dans les options vente-étalage ou habillement, appelée à l'époque coupe-couture.

Deux nouvelles orientations sont proposées dès 1980 : cuisinier-restaurateur, et horticulture-art floral.

En 1991, l'école, rebaptisée désormais École Professionnelle Roger Lazaron propose deux spécialisations en 7e année : l'hôtellerie et la gestion des petites entreprises.

En 1996, pour répondre aux exigences de la Communauté française en matière de nombre d'élèves, l'École Roger Lazaron fusionne avec l'École des Beaux-Arts, sous l'intitulé de l'Institut Communal Roger Lazaron.

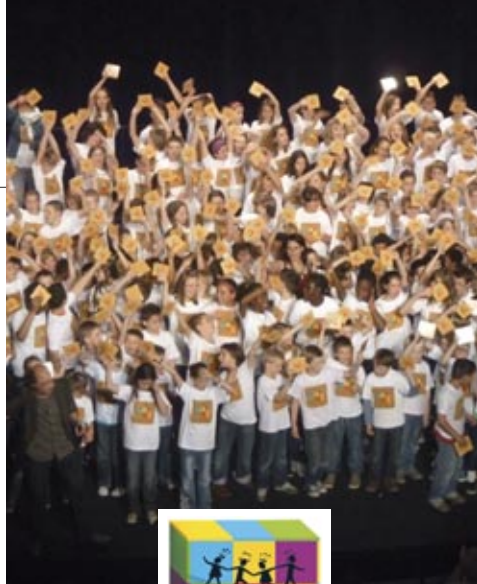


En 2001, ouverture d'une 7e en techniques de productions horticoles.

En 2006, la Communauté française réforme l'enseignement du premier degré (généralement 2 années communes à tous les élèves porteurs d'un CEB, à réussir en 3 ans). Cela contraint l'Institut à fermer son enseignement du premier degré, faute d'inscriptions suffisamment nombreuses. Les conséquences sont immédiates : le nombre d'élèves inscrits aux 2e et 3e degrés chute.

Or, la Communauté française impose un minimum de 350 élèves pour les écoles organisant des sections dans plus de deux secteurs d'activités. Depuis 2006, l'ICRL a donc sollicité et obtenu des dérogations, afin de pouvoir poursuivre ses activités.

En 2010, pour valoriser la qualification orientée vers l'avenir professionnel des élèves, l'école professionnelle est rebaptisée École des Métiers. La même année, la Communauté française octroie une dernière dérogation, assortie d'obligation de restructurer son offre de formation.



Les enfantastiques de l'école de Froidebise

C'est une jolie histoire, que celle contée par ces écoliers, un spectacle musical, créé par des enfants issus de six écoles de Wallonie et de Bruxelles, et qui sillonne la région, depuis juin jusqu'en décembre. Un thème : la Belgique, sa diversité, ses richesses culturelles, ses forces.

Les enfants portent un regard tantôt tendre, tantôt critique, sur le monde qui les entoure, accompagné dans leur création par Jean Nô, qui a porté plusieurs projets « Enfantastiques » outre-Québécois.

Au-delà de la musique, le projet implique les enfants dans un projet citoyen, où chacun porte par ses dessins, ses mots et sa prestation, des valeurs solidaires et humanistes.

Les thématiques ont été choisies par les enfants eux-même. Alors que Monsieur Nô avait en tête le thème de l'eau, les écoliers lui ont préféré « L'union fait la force »... Les compositeurs en herbes namurois ont écrit deux textes : « Ceci n'est pas une chanson », dans l'univers de Magritte, et « Si toute la planète », une chanson en wallon.

L'enregistrement s'est fait dans les studios namurois de la RTBF. Gage de qualité, les petits chanteurs étaient accompagnés de Toots Thielemans à l'harmonica, et de Marcel « Chauffe, Marcel ! » Azzola, l'accordéoniste de Jacques Brel et Django Reinhardt. Leurs premiers passages au Théâtre de Namur ont fait salle comble. Quelques dates supplémentaires seront prévues en décembre.

Le CD est sorti, disponible sur le site

www.lesenfantastiques.be

Chaque album vendu rapportera 1 euro à une association caritative belge.

Volontairement vôtre

23 & 24 septembre



Réveille le volontaire
qui est en toi !

1^{er} salon namurois du volontariat

Le Salon du Volontariat est organisé par le CPAS et la ville de Namur afin de soutenir le travail des bénévoles et susciter les synergies entre associations. Trois principaux objectifs sont visés : faire connaître les associations, favoriser les rencontres avec les candidats volontaires et les échanges entre associations.

Volontairement vôtre, 23 et 24 septembre 2011, Cap Nord (anciennement Met, sous la gare de Namur), Boulevard du Nord, 8 à Namur.

Renseignements et programme : 081 24 63 91
concertationcitoyennete@ville.namur.be

Bourse Win-Win : tout le monde y gagne !

La première bourse Win-Win de Namur aura lieu le jeudi 13 octobre 2011 de 19h00 à 20h30 (accueil dès 18h30) dans les bâtiments du SPW - CAP NORD (anciennement le MET), boulevard du Nord 8 à Namur.

Cet événement local à destination des entreprises et des associations permet aux uns et aux autres peuvent conclure des partenariats sous forme d'échange de services. Alternative dynamique et conviviale aux classiques contrats de sponsoring, les échanges WinWin excluent toute forme de transaction financière. Un exemple ? Une société d'informatique offre du matériel à une association, laquelle propose en retour une animation lors d'une journée d'entreprise !

Renseignements : BEP - 081 33 73 03 ou winwin@namur.be.



Sensibilisation au don d'organes

17-21 octobre 2011

Du 17 au 21 octobre, la Ville mènera diverses actions de sensibilisation au don d'organes, avec l'association S.D.O. Cette asbl regroupe des volontaires, donneurs ou greffés, ou apparentés, et mène ses actions d'information et d'accompagnement auprès de divers publics.

On n'insistera jamais assez sur le fait que si chacun peut être donneur, tous peuvent aussi, un jour, avoir besoin d'un organe. Personne n'est à l'abri de l'accident qui peut abimer un organe et, pour nombreux malades, la transplantation n'est plus que l'ultime traitement médical, celui que leur permettra de renaître.

La loi belge prévoit qu'à moins de s'être opposé de son vivant au don d'organe, chacun d'entre nous est un donneur potentiel. Mais ce consentement tacite est contrecarré par la tradition qui veut qu'on demande l'accord des familles. Or, il n'est pas facile de prendre cette décision pour un proche, dans les circonstances souvent douloureuses où la question se pose.

La solution serait donc que chacun fasse connaître sa volonté à ses proches, et mieux encore, s'enregistre comme donneur auprès des autorités compétentes. A Namur, cette démarche se fait à la Maison des Citoyens. Du 17 au 21 octobre, les bénévoles de S.D.O. informeront les Namurois présents, des formalités à effectuer dans ce sens.

En outre, plusieurs actions ponctuelles auront lieu lors de manifestations comme les journées Portes ouvertes des Pompiers, les 8 et 9 octobre prochains.

Information : S.D.O ; 069 847 357, www.sdoasbl.com
Concertation citoyenneté (Cellule Égalité des chances, Service de Cohésion sociale) 081 24 63 91
Maison des citoyens, Espace Participation 081 248 690

Les médiateurs à votre rencontre

Du 3 au 15 octobre 2011, les Médiateurs sillonneront la Belgique à la rencontre de la population en bus anglais.

Les médiateurs se tiendront à la disposition du citoyen pour répondre à ses questions et enregistrer ses éventuelles plaintes. Ces services gratuits existent pour aider le citoyen cas de désaccord persistant avec un service public.

Le **Médiateur fédéral** est une institution indépendante et impartiale qui examine les réclamations relatives aux actes ou au fonctionnement des autorités administratives fédérales.

Le **Médiateur pour les Pensions** traite les plaintes concernant les pensions légales des travailleurs salariés ou indépendants et des fonctionnaires.

Le bus sera à Namur, rue de Fer, le mercredi 5 octobre 2011, de 14h30 à 18h30.

Solidanza

Dancez solidaire !

Associant la danse à la solidarité, Solidanza se déroulera, pour la première fois à Namur, ce 26 novembre. Au menu, un thé dansant et une soirée blind test. L'événement vise à récolter des fonds pour les projets menés par Handicap International en faveur des personnes handicapées des pays du Sud.

La Journée internationale des personnes handicapées rappelle la nécessité d'agir pour et avec les personnes en situation de handicap afin de faire respecter leurs droits. Solidanza veut sensibiliser le grand public à cette question et contribuer aux projets menés par Handicap International dans le Sud. Des projets qui ne se limitent pas aux aspects médicaux mais visent aussi à rendre aux personnes en situation de handicap leur autonomie et leur place dans la société. Valses, slows, rock'n'roll, salsas, chachachas, tangos... Le Théâtre de Namur va s'enflammer pour les danses de salon. Danseurs de tous niveaux, de tous âges, valides ou moins valides, chacun est invité à participer : initiations à la danse, démonstrations de cyclo-danse seront assurés grâce à la complicité d'associations partenaires. Les participants à Solidanza pourront danser à leur guise et profiter de ces lieux majestueux.



HANDICAP INTERNATIONAL

Ceux qui le souhaitent peuvent même s'inscrire au préalable sur www.solidanza.be afin de réaliser des défis dansant. Danser sur un pied ? 30 minutes sans s'arrêter ou déguisé ? Qu'importe, le but est de s'amuser et d'inviter ses amis à parrainer le défi.

La veille, le Belvédère organise son traditionnel blind-test au profit d'Handicap International également. La piste de danse sera ensuite ouverte jusqu'à tard dans la nuit !

Où et quand ?

Vendredi 25 novembre de 20h30 à 3h au Bélvédère.

Samedi 26 novembre, de 14 à 18h au Foyer du Théâtre de Namur

Informations et inscriptions

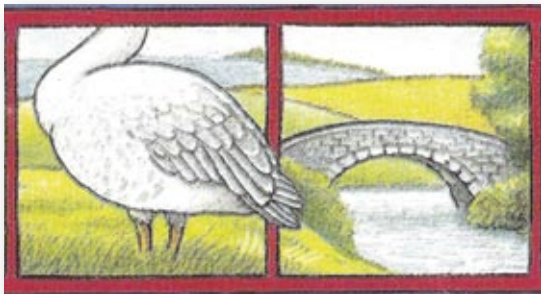
www.solidanza.be, sur place ou au 02 233 01 82

Droit d'entrée : 5 € par événement (gratuit pour les moins de 12 ans et les participants au parrainage)

Prévention des violences intrafamiliales

L'Oie du Silence

Du 16 au 25 novembre 2011



Les cellules Prévention et Sécurité et Vie de Quartier du service de Cohésion sociale organisent deux semaines de prévention sur les violences familiales du 16 au 25 novembre 2011. Spectacle, expositions, animations, ateliers et participation à la journée « Rubans blancs » sont autant d'actions qui vont permettre au public d'être informé, de réfléchir, de débattre sur ces thématiques. Retrouvez le programme complet des activités sur le site www.ville.namur.be. Forts de leur expérience lors de la mise en scène du spectacle

D'une Rive à l'Autre, équipe de prévention des violences intra-familiales, Cellule Prévention et Sécurité.
Service des Cohésion sociale (1er étage),
Hôtel de Ville – tél : 081 24 60 38

« Quand tu frappes, tu dérapes ! », le Service de prévention des violences intrafamiliales et la Cellule de coordination vie de quartier de la Ville de Namur se sont associés avec le Centre Culturel Régional – Théâtre de Namur pour mettre sur pied ce nouveau projet « L'oie du silence ». Les quartiers de la Ville de Namur, sous la direction artistique de Jean-Michel Frère et de Werner Moron, nous livrent un spectacle total sous la forme de plusieurs parcours de vie qui vont se croiser le long des cases d'un jeu de l'oie géant.

Le cirque, la danse, le foot free-style, le théâtre et les disciplines multimédia deviendront un moyen d'expression de la violence intrafamiliale. Une belle manière d'articuler les pratiques des secteurs social et socioculturel avec la rigueur et le professionnalisme de deux artistes confirmés venus des arts de la scène et des arts plastiques. Ou quand art et prévention se rencontrent pour aborder un sujet de société encore tabou.

Ce projet rassemble l'équipe de la Cellule vie de quartier Saint-Servais, la MJC Champion, l'asbl LST, la MJT Saint-Servais et le Resto du Cœur de Namur.

Théâtre Royal de Namur, dimanche 20 novembre 2011 à 16h – Gratuit.

QUINZAINÉ DE LA NATURE

La nature bourdonne à Namur !



N A M U R
08|23|OCT
2 0 1 1
www.nature-namur.be
0 8 0 0 / 9 3 5 . 6 2



La nature bourdonne à Namur !

NAMUR - Du 8 au 23 octobre 2011 - www.nature-namur.be - 0800 935 62

L'automne pare la nature des plus belles couleurs, et des saveurs les plus douces. Pendant quinze jours, découvrez les richesses de la biodiversité. Qu'il s'agisse de plantes, de légumes, d'oiseaux, de petits fruits ou de minéraux, ne manquez pas cette occasion de rencontrer les mille visages de la nature et leurs teintes chatoyantes aux quatre coins de la ville..

Pointons l'initiation à la pêche à Naninne, le festival des plantes de Beez, les ballades « Nature en Ville » pour les écoliers ou encore les merveilles de l'exposition philatélique, proposée au Beffroi. Autant d'occasions, qui complètent les incontournables rendez-vous que sont devenus le Festival du Film Nature, dont la Ville est partenaire, et le Marché aux Anciennes Variétés Horticoles.





Expositions

Plusieurs expositions seront proposées au Centre Ville et à Acinapolis. Parmi celles-ci, une sélection de clichés consacrés aux libellules se posera dans les Jardins du Maieur.

Festival des plantes de Beez

Château de Beez, avenue du Château à Beez

Depuis 1992, cette exposition-vente permet de découvrir, dans le cadre prestigieux du Château de Beez, un choix exceptionnel de plantes présentées par des pépiniéristes spécialisés venus des 4 coins du pays ou de l'étranger. Cette année encore, une sélection de matériel de décoration de jardin ainsi que de nombreux conseils dispensés par des a.s.b.l. et organismes œuvrant pour le respect, le maintien et la défense de la nature seront présentés aux visiteurs.

Samedi 08/10 et dimanche 09/10 de 10h00 à 18h00.

Entrée : 7 € ou 5 € (pour les membres d'une association horticole munis de leur carte). Gratuit pour les moins de 18 ans et les moins-valides. Infos : www.festivaldesplantes.be

Exposition de minéraux et de fossiles : NAMINERAL

Les minéraux d'Italie

Namur Expo - avenue Sergent Vrithoff 2 à Namur

Le club « L'Escargotite » investit le hall 2 de Namur Expo pour y organiser sa traditionnelle bourse de minéraux et de fossiles, ainsi qu'une exposition thématique sur les minéraux d'Italie dont les pièces exposées proviennent en droite ligne du très riche Musée d'Histoires Naturelles du Grand Duché du Luxembourg et de collections privées.

Samedi 08/10 de 13h à 18h et dimanche 09/10 de 10h à 18h,

Namur Expo - Entrée: 3 €. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Infos : www.escargotite.be

Émotion'ailes

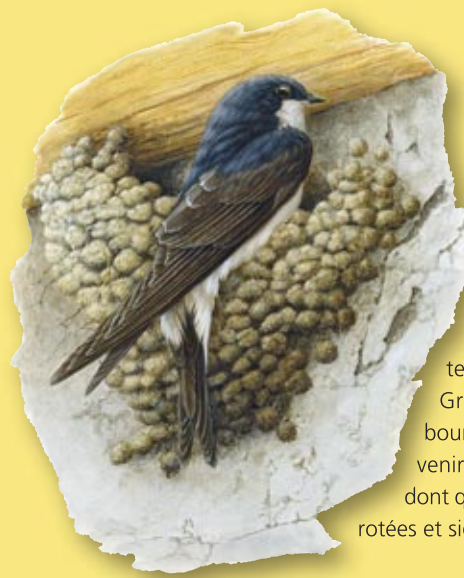
Découvrez les photos participant au concours AVES. En 2011, le concours réserve une place particulière aux photos résultant d'une complète démarche personnelle du photographe. Un Grand prix du jury récompensera la photo ayant remporté la plus grande adhésion du jury et un prix du public sera décerné, durant l'exposition, à l'Espace Beffroi, par les visiteurs qui pourront voter pour la photo de leur choix. L'une des catégories du concours sera également récompensée par un prix « de la Ville de Namur ».

Les prix seront remis lors d'une soirée de gala le 15 octobre à 18h30, Palais des Congrès - Place d'Armes.

Entrée payante : 5 €

Philatélie et Nature

Découvrez cette exposition étonnante, de près de 300 timbres-poste sur le thème de la nature illustrés par l'artiste peintre d'origine dinantaise André Buzin. Seront également présentés les croquis préparatoires et les mises en couleurs de quelques maquettes à l'ori-



gine de timbres-poste belges, mais aussi de pays tels que le Rwanda, le Grand Duché du Luxembourg, le Sénégal et des souvenirs philatéliques illustrés dont quelques séries sont numérotées et signées par André Buzin.

Le samedi 8 octobre, dès 10 heures, un bureau de poste temporaire permettra aux passionnés d'acquies un souvenir philatélique et le timbre spécialement édités pour l'occasion, sur le thème de l'hirondelle de fenêtre.

Mardi 11/10 à 19h30 : conférence « L'hirondelle de fenêtre » par Monsieur Charles Carels (AVES).

Ces deux expositions sont visibles à l'Espace Beffroi, rue du Beffroi 11 à Namur

Du samedi 08/10 au dimanche 23/10 (du mardi au samedi de 11h à 18h - le dimanche de 12h à 18h).

Entrée gratuite. Infos : 0800 935 62

Animations

Initiation à la pêche au coup

En compagnie d'instructeurs chevronnés de l'Ecole de Pêche de la Fédération Halieutique de la Haute-Meuse, venez vous initier à l'art de la pêche en eau douce et apprendre quelques secrets qui vous permettront d'améliorer votre technique et vos connaissances : quel matériel pour quels poissons ou quelles sont les différentes espèces de nos étangs et de nos rivières seront autant de sujets abordés... Tout le matériel est fourni sur place, il suffit juste de se munir de bottes et de vêtements adaptés aux conditions météorologiques du jour.

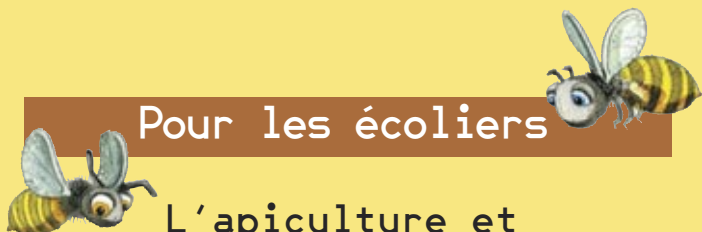
Samedi 22/10 de 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, à l'Étang sous la Ville - rue des Gerboises à Naninne

Participation aux frais 5 €.

Un pré de fauche sur le RAVeL

Beaucoup d'entre nous utilisent le RAVeL dans le cadre de leurs loisirs ou de leurs déplacements quotidiens. Pour les enfants, c'est un terrain de jeu et d'exploration idéal, à l'écart du trafic routier. D'autres viennent y chercher un peu de tranquillité les beaux soirs d'été. En partenariat avec l'association les « Amis de la Terre », la Ville de Namur souhaite donner un coup de pouce à la nature. Une action de plantation de fleurs sauvages, produites par la pépinière du DNF de Marche-les-Dames est programmée dans le cadre de cette Quinzaine. L'invitation est lancée aux riverains et à toute personne intéressée par cette action de plantation qui embellira le RAVeL et renforcera sa fonction de zone de liaison pour la biodiversité.

Dimanche 09/10 de 09h30 à 12h30, Ancienne gare de Vedrin, rue Van Griecken à Vedrin.



Pour les écoliers

L'apiculture et les insectes pollinisateurs

Dans le cadre de son adhésion au plan Maya, la Ville organise une semaine de sensibilisation à destination des écoles primaires namuroises sur le thème de l'apiculture et du rôle des insectes pollinisateurs dans l'écosystème. Ces animations en classe proposeront aux élèves de découvrir l'histoire de l'apiculture, de voir de près le matériel utilisé pour la gestion des ruches ou encore de déguster les produits de la ruche. L'observation de l'abeille, au binoculaire, d'une ruche vivante et la confection d'une bougie roulée en cire d'abeille complèteront ces animations. Celles-ci seront assurées par les membres de l'École Namuroise d'Apiculture, active depuis 1975, et qui a vu passer sur ses bancs pas moins de 400 apiculteurs en herbe depuis sa création !

Du lundi 10/10 au vendredi 14/10 à 09h30 et 13h30.

***Animations en classe d'une durée de 2h00.**

La nature en ville

On oppose souvent ville et nature. Pourtant, la ville de Namur regorge d'espaces accueillant pour la nature. Les animateurs du CRIE de Namur vous emmèneront à la découverte de ces richesses souvent méconnues. De la fourmi aux chauves-souris et du pissenlit au tilleul, en parcourant les pavés des ruelles du Centre-Ville, cette animation permettra aux élèves des écoles primaires namuroises de mieux comprendre comment la nature s'invite en ville et comment l'homme cohabite avec elle.

Du lundi 10/10 au vendredi 21/10 à 09h30 et 12h45 à l'Espace Beffroi – rue du Beffroi 11 à Namur.

***Durée de l'animation 2h30.** Prévoir vêtement adapté à la météo, petit casse croûte à prendre en route.

Spectacle Qui plante un jardin plante le bonheur

Maison de la Poésie et de la Langue Française Wallonie Bruxelles - rue Fumal 28 à Namur

L'événement culturel de la Quinzaine sera un spectacle sur le thème de la nature et du jardin, conté et chanté par Nathalie Van der Borgh, accompagné à l'accordéon par Manu Wautier ou J.J. Filatriau de la Compagnie «Les 3 Lézards» (www.les3lezards.be/blog). D'une manière tout à fait originale et conviviale, ce spectacle sensibilisera le public scolaire à l'importance et au respect de la nature et de la biodiversité ainsi qu'aux gestes pouvant contribuer à leur préservation.

Du lundi 17/10 au vendredi 21/10 - séances à 10h00 et 13h30, à 14h00 le mercredi. Animation théâtrale gratuite (public scolaire). *Réservation obligatoire.



* réservation obligatoire - 0800 935 62



Promenades

Visite du Jardin des Petits Fruits

Installé près du Musée de la Fraise à Wépion, ce jardin d'une superficie de 35 ares, est particulièrement bien placé pour offrir un espace de découverte d'une des richesses de nos jardins : les petits fruitiers. Ce jardin a pour vocation de montrer toute la variété des petits fruits cultivables chez nous, ainsi que des méthodes et pratiques pour réussir cette culture. Un espace particulier a été entièrement dédié à la fraise. Le plan d'aménagement général des collections est agencé de manière à la fois didactique et esthétique pour montrer différents aspects techniques, comme les types de taille ou de mises en culture, tout en conservant l'agrément d'un jardin-plaisir et d'une promenade-découverte.

Dimanche 16/10 à 13h30, « Le Grand Pré »

chaussée de Dinant 1082 à Wépion

Entrée libre, visites guidées à 14h00 et 15h30.

Promenade ornithologique

Au cours d'une promenade longue d'environ 7 kilomètres, venez vous initier à l'observation des oiseaux au départ d'un parc du centre-ville, en passant par des milieux périurbains et forestiers et en revenant par les rives de la Meuse. Merles, mésanges, accenteurs, hérons, mouettes... seront sans aucun doute au rendez-vous. Activité pour tous (débutants et confirmés). Il convient idéalement de se munir d'une paire de jumelles et de vêtements sombres.

Dimanche 23/10 de 09h00 à 12h00. Rendez-vous à 9H00

à l'entrée du Parc Astrid, Avenue Jean Materne à Jambes.

Visite guidée gratuite : André Monmart (AVES — Namur)

tél. 0497 93 70 29

Balade Alpinisme et conservation de la nature

La falaise rocheuse entre Beez et Marche-les-Dames, d'une longueur de près de 2,5 Km, compte parmi les plus longues falaises de Belgique. Le site a été à juste titre repris dans la liste des sites Natura 2000 pour son intérêt biologique. L'escalade y est pratiquée depuis les débuts de l'escalade en Belgique dans les années 1930, et y est encore pratiquée de nos jours sur son extrémité ouest, gérée par le Club Alpin Belge. A l'autre extrémité se trouve le Centre d'Entraînement des Commandos. En compagnie de guides du Club Alpin, vous découvrirez la gestion particulière et la richesse de la flore des parois et petits plateaux sommitaux. Vous pourrez également, si vous le désirez, effectuer une descente en rappel d'une vingtaine de mètres.

Dimanche 23/10 de 14h00 à 16h00. Balade gratuite.

Avenue Reine Elisabeth - parking en face des rochers, à hauteur du port de plaisance à Beez.



Promenades

Quand nature rime avec culture

Promenade poétique au fil des expos animalières

Espace Beffroi - rue du Beffroi 11 à Namur

En compagnie du poète, acteur et metteur en scène namurois Jean Loubry, parcourez les lieux accueillant les expositions animalières AVES à l'occasion d'une promenade émaillée de textes poétiques en relation avec la nature et les animaux. « Le Bestiaire » d'Apollinaire, « Les bêtes familières » de Colette, mais aussi des textes de Victor Hugo, d'Henri Michaux ou de Lautréamont évoqueront, à leur manière toute littéraire, les araignées, le monde marin ou encore une faune fantastique réinventée. Entre les lieux des expositions, l'histoire namuroise de noms célèbres comme Rops, Baudelaire ou Michaux sera évoquée au travers de lieux tels que l'Eglise Saint-Loup ou la Place de l'Ange.

Samedi 15/10 à 10h30 et 15h30. Animation gratuite.

Marche aux flambeaux

Espace Beffroi - rue du Beffroi 11 à Namur

Dans le cadre de la nuit de l'obscurité et en compagnie du poète, acteur et metteur en scène namurois Jean Loubry, parcourez l'histoire namuroise au cours d'une marche aux flambeaux émaillée de textes poétiques en relation avec la nature et la faune de la nuit. La balade emmènera les participants jusqu'à la Maison de la Poésie et de la Langue Française Wallonie Bruxelles où ils pourront visiter l'exposition "Armel Guerne, Chemin de Vie" par Sonia Pastecchia. La nature est très présente dans l'oeuvre de ce poète suisse.

Samedi 15/10 à 19h00. Balade gratuite.

Entrée gratuite.

Samedi 15 octobre

Marché aux Anciennes Variétés Horticoles

Près de 40 stands, installés sur la Place d'Armes spécialement décorée pour l'occasion, offriront la possibilité aux visiteurs de déguster de nombreux fruits et légumes oubliés et produits issus du savoir-faire de nos artisans. Outre la promotion des anciennes variétés horticoles, qui reste le thème principal de l'événement, la thématique des fruits secs sera particulièrement mise en avant lors de cette 12^{ème} édition. Un livret richement illustré sera distribué gratuitement aux 4.000 premiers visiteurs du marché. Enfin, l'animation musicale sera assurée par trois groupes musicaux (folk, traditionnel) qui, pour l'occasion, se transformeront en musiciens de rue et proposeront des sets acoustiques s'intégrant parfaitement à la manifestation.

Samedi 15/10 de 09h00 à 18h00, Place d'Armes à Namur.



festival
nature
namur

- Films nature
- Expos photos
- Village nature
- Concours photos
- Art animalier
- Conférences
- Ateliers
- Sorties nature

14, 15 et 16 octobre 2011
dans le Vieux Namur

14 au 23 octobre 2011
à l'Acinapolis

Une organisation conjointe de :



17^{ème} du Festival du Film Nature

Cinéma

14, 15 & 16 octobre dans le Vieux Namur

14 au 23 octobre à l'Acinapolis

Le festival c'est une compétition de films amateurs à laquelle s'est greffée une compétition de films professionnels (les deux sont organisées par l'asbl Festival du Film Nature Namur), une trentaine d'expos nature grâce à un partenariat avec l'asbl ornithologique Aves, un Village Nature avec une trentaine d'exposants organisé par les Cercles des Naturalistes de Belgique et un partenariat avec la Région wallonne et la Ville de Namur.

Mais c'est aussi deux concours photos – le « Grand Concours International de Photo Nature » et le Concours « Emotion'ailes ». Cette année, le Village Nature rimera avec forêt tout comme les activités organisées pour les écoles.

Le festival a principalement lieu à l'Acinapolis de Jambes (Namur), mais également dans le Vieux Namur (le week-end du 14, 15 et 16 octobre). Des films professionnels, en avant-premières européennes, seront projetés pour le grand plaisir du public.

Des photographes de renommée mondiale seront présents : tels que Sergey Gorshkov avec son exposition sur l'Afrique, Franco Limosani nous emmènera sur les traces de Goupil et beaucoup d'autres.

Les enfants ne seront pas oubliés, avec les séances scolaires du 14 au 20 octobre et l'après-midi familles du mercredi 19 octobre.

N'oublions pas non plus la vingtaine de balades Nature organisé par la Division Nature et Forêt. Elles se dérouleront pendant toute la période du Festival et vous feront découvrir de nombreux sites de la Région namuroise. Enfin, de nombreuses conférences auront lieu pour les passionnées de nature et/ou de photos.

Concours 10 Pass à gagner !!!

Répondez à la question suivante : Qui a gagné le Grand Prix du Meilleur Film en 2010 (catégorie Film Professionnel) ?
Envoyez-nous vos réponses par mail à l'adresse suivante :
secretariat2@festivalnaturenamur.be
Les gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses le 6 octobre. Les pass seront à retirer à l'Acinapolis dès le 10 octobre.
Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site
www.festivalnaturenamur.be ou par téléphone 081 43 24.39

Consommer autrement

Des activités pour tous les publics



Dès la rentrée et tout au long de l'automne, la Ville vous propose diverses activités d'information et de formation pour consommer autrement.

À l'espace RBatte

Ravik boutique, Boulevard d'herbatte 8A – 5000 NAMUR

Les dimanches de l'éco-consommation : des jeux et des fêtes



Au programme le 27 novembre : des centaines de jeux de société de seconde main proposés à la vente, l'animation de tables de jeux de société ou de jeux géants, des ateliers de création de jouets en bois, présentation d'un awalé (jeu africain) et d'emballages façon récup'. De plus, des jeux de société seront offerts à trois personnes toutes les 30 minutes et Saint Nicolas, un expert reconnu en ces matières, devrait faire une halte à l'Espace Rbatte.

Au programme le 11 décembre : des idées déco pour le sapin et pour la table, une brocante de décorations de Noël de seconde main (sapins, boules, vaisselle, textiles d'ameublement). On pourra aussi découvrir des trucs et astuces pour réaliser une table de fêtes et des montages floraux originaux grâce à la récup', apprendre à réaliser des accessoires de table inédits et trouver l'inspiration pour décorer son sapin au naturel grâce à la récup'.

Les dimanches de l'éco-consommation (de 14h à 17h)

à l'Espace Rbatte/Ravik boutique,

8A Boulevard d'Herbatte à Namur.

Infos et renseignement : 0800/935.62 –

ecoconseil@ville.namur.be

www.environnement-namur.be

À la Ressourcerie Namuroise

Depuis 2008, la collecte des objets encombrants sur le territoire de la Ville de Namur, c'est l'affaire de la Ressourcerie Namuroise.

Que deviennent ces objets en bon ou mauvais état ? Et si vous en jugez par vous-mêmes ? Des animations gratuites d'une durée de deux heures vous permettront de découvrir les aspects environnementaux, sociaux et économiques liés à cette entreprise.

Infos et inscriptions avant le **10 octobre 2011**, par mail à ecoconseil@ville.namur.be ou par courrier au Service Eco-conseil, 203 rue Frères Biéva à 5020 VEDRIN – fax : 081/24.71.23.

Des animations scolaires pour les petits...

Vous souhaitez faire découvrir aux élèves de votre classe des notions de consommation responsable, des comportements plus respectueux de l'environnement et les aider à accomplir des achats sans déchets et sans gaspillage alimentaire ?

Vous souhaitez les sensibiliser à la question des déchets encombrants et leur surprenant potentiel de valorisation, les inviter à intégrer le récup' comme mode de gestion des déchets et à exploiter leur créativité via des ateliers récup' ? La Ville de Namur organise des animations, de septembre à novembre, abordant toutes ces thématiques.

Sensibilisation à l'éco-consommation et au gaspillage alimentaire

Pour les enfants à partir de la 2^{ème} maternelle jusqu'à la 6^{ème} primaire, en classe.

Infos : Environnement et Découvertes

tél : 065/84 02 80 - anne.francois@tvcablenet.be

À la découverte de la récup'

Pour les enfants de la 1^{ère} à la 6^{ème} primaire, à la Ressourcerie Namuroise

Infos : Reform - Chée de Waterloo à Saint-Servais

tél : 081/22 75 61 – namur@reform.be

Et pour les plus grands !

Eco-consommation : Trucs pour cuisiner malin, à l'usage des étudiants

Chaque Wallon jette en moyenne entre 15 et 20 kg de nourriture par an. À l'origine de ce gaspillage se trouve souvent une mauvaise gestion des achats, du stockage et de la préparation des aliments. Des trucs et astuces existent pour le réduire.

Cuisinez malin, à petit prix... Jetez moins. C'est le message qui sera diffusé auprès des étudiants des Facultés universitaires et des Hautes Écoles namuroises. Lors de la rentrée 2011, le Service Eco-conseil de la Ville, en collaboration avec Run radio, proposera à une cinquantaine d'auditeurs de remporter un cours de cuisine. Pendant deux heures, les lauréats apprendront à planifier et réaliser leurs courses, à cuisiner équilibré en respectant leur budget et leur mode de vie, tout en réduisant le gaspillage alimentaire... De quoi commencer l'année académique sans grever son budget !

Journée de l'Arbre

Adoptez un arbuste et offrez le couvert aux abeilles



En 2011, la Journée de l'Arbre mettra à l'honneur les essences mellifères : plantes fleuries, aromatiques ou arbustes fournissant aux abeilles de quoi fabriquer du miel. Le recours aux pesticides, la disparition des fleurs sauvages mettent en péril abeilles sauvages et domestiques. Entre autres facteurs, une alimentation trop peu variée peut entraîner leur affaiblissement. Accueillir des espèces mellifères au jardin contribue donc à la sauvegarde des butineurs. C'est aussi un moyen de pérenniser la pollinisation des différentes espèces locales, notamment celle de nos arbres fruitiers, premiers bénéficiaires de ce service naturel gratuit.

Le dimanche 27 novembre (de 9h à 12h), la Ville organisera une distribution de diverses essences indigènes à Gelbressée, Flawinne, Erpent et Jambes (Pépinère).

Campagne d'affichage propreté publique : n'abandonnez pas vos mégots de cigarette

Saviez-vous qu'écraser une cigarette sur un trottoir peut vous valoir une amende administrative ? Pour éviter cela, il suffit d'utiliser les cendriers urbains installés à proximité des arrêts d'autobus, des horodateurs et des passages pour piétons. Si vous fumez en marchant, vous pouvez aussi vous équiper d'un cendrier portable.



Votre quartier propre appel à candidature

Vous faites partie d'un comité de quartier, d'un mouvement de jeunesse, d'un groupe de riverains et vous souhaitez mener la chasse aux tags, aux vieux mégots et aux papiers gras dans les rues et sur les places de votre voisinage ? Pensez à une « Opération quartier propre ». Le temps d'une matinée ou d'un après-midi, balayeuse, hydrocureuse, laveuse et agents du Service Propreté publique débarqueront en force dans votre quartier pour vous aider à mener à bien une opération de grand nettoyage. Pour connaître les conditions de partenariat, contactez le **Service propreté publique** : Tél : 081/24.87.68 - fax : 081/24.85.59 ou par mail proprete.publique@ville.namur.be

Agenda 2012

Comme les années précédentes, la Ville de Namur publiera un agenda 2012 consacré à l'éco-consommation.

Cette année, les conseils porteront plus spécifiquement sur le thème du réemploi. Une occasion de découvrir des idées récup', des conseils pratiques permettant, par exemple, de donner une seconde vie à vos objets ou de les détourner de leur usage initial. Dès le 10 novembre, cet agenda sera offert, jusqu'à épuisement du stock, à l'achat d'un rouleau de sacs poubelles réglementaires de 30 ou 60 litres, à la Maison des Citoyens et chez les commerçants partenaires.

Fête du sacrifice Novembre 2011 Abattages rituels



Le Département du Cadre de Vie de la Ville organisera une nouvelle fois l'abattage rituel des ovins, au sein d'installations adaptées, à l'occasion de la Fête de l'Aïd el Kebir 2011. L'opération, organisée en collaboration avec les responsables des communautés musulmanes, poursuit toujours les mêmes objectifs : assurer la protection de l'environnement et de la santé publique, en tenant compte de la législation relative au bien-être animal.

En novembre 2010, 396 ovins ont été sacrifiés sur le lieu d'abattage rituel temporaire installé sur le site de la Porcelaine à Jambes (Chaussée de Liège, 57). Aux alentours du 7 novembre 2011, les abattages auront lieu au même endroit. Il s'agit ici du seul lieu d'abattage agréé sur le territoire de la Ville.

Après inscription auprès des représentants des Communautés, les moutons devront être amenés sur place la veille de la Fête du Sacrifice, de 8h30 à 16h30. Les abattages rituels débiteront, le jour de la Fête, vers 9h45.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Centre Islamique Marocain, du Centre Culturel Turc et Musulman et du Centre Culturel des Musulmans Albanais de Namur.



Un nouveau chef de corps

pour la Police de Namur

Lun a les tempes grises et l'assurance tranquille de l'homme d'expérience, prend des cours de djembe et se prépare une retraite active. Guy Jomiaux termine deux mandats à la tête de la police locale namuroise.

L'autre porte la moustache, aime Dire Straits, a le sourire enthousiaste de celui qui s'apprête à relever un défi. C'est **Pascal Ligot**, le nouveau chef de corps.

Entre les deux hommes, le respect mutuel et déjà une certaine complicité. Le passage de flambeau se prépare en douceur et sereinement, dans les locaux d'Hastedon. Regards croisés sur une fonction.

Lorsqu'il est question de bilan, le visage de **Guy Jomiaux** s'éclaire... Le temps a passé vite, entre la prestation de serment dans les mains du bourgmestre et aujourd'hui. Et les préoccupations ne sont plus les mêmes. À son arrivée, en 2001, la réforme des polices bat son plein et le plus grand défi se joue en interne. Avec le recul, Guy Jomiaux a de quoi se réjouir : s'il y a bien eu quelques tiraillements, ce chapitre fait désormais partie de l'histoire, et on ne parle presque plus des anciennes entités.

À l'époque déjà, Guy Jomiaux avait postulé à Namur en ayant bien à l'esprit que si la zone de police namuroise a ceci de particulier qu'elle correspond au territoire d'une seule commune (ce n'est pas toujours le cas), c'est également une zone avec un prestige particulier, lié au statut de capitale et à la présence de nombreuses institutions sur son territoire.

Pascal Ligot partage cette conscience des particularités namuroises et des enjeux présents et futurs liés à l'évolution de la Wallonie.

Malonnois d'origine, il a fait le choix du retour sur le terrain local après quelques années de mandat à la police fédérale, motivé par l'envie d'apporter sa pierre à l'édifice, de se rendre utile au fonctionnement d'une zone de police, de se mettre au service de ses concitoyens. C'est avec fierté qu'il relève le challenge, convaincu aussi que les effectifs de qualité et les moyens disponibles sont autant d'atouts pour remplir une telle mission.

En dix ans, les effectifs n'ont pas particulièrement augmenté. Toutefois, comme Guy Jomiaux l'explique à son successeur, il y a un important roulement au sein du personnel de police. Au fil de ces dix ans, et sur les 350 policiers, une centaine sont de nouveaux visages, notamment issus de l'Académie de Police, installée à Namur.

La zone de Namur étant centrale et avec une réputation positive au sein de la police, les candidats sont nombreux. D'autant que les nouvelles installations d'Hastedon sont particulièrement adaptées et fonctionnelles, en lieu et place des trois sites assez vétustes d'autrefois. La moitié des effectifs sont toutefois encore installés place du théâtre, dans des infrastructures plus anciennes. Mais ces travaux-là, c'est Pascal Ligot qui les défendra, lui qui est particulièrement attentif aux questions des conditions de travail.

Et pour se mettre au travail, il définit deux missions prioritaires : informer les équipes en fonction, afin de définir et affiner son projet de mandat et renforcer encore le soin porté à l'accueil du citoyen, dans tous ses aspects.

Le parrainage de « Ligot le nouveau » par « Jomiaux l'ancien » est plutôt une exception. Le plus souvent, un chef de corps arrive quand la place est déjà vacante et doit donc prendre ses fonctions sans bénéficier de ce regard expérimenté et éclairé que porte le Commissaire Jomiaux sur ses années namuroises... C'est avec le sage pragmatisme qu'on lui connaît qu'il donne ce précieux conseil à son successeur : **surtout, agir avec bon sens, bien écouter, ne pas prendre de décision à chaud, même si parfois ce sont des décisions difficiles. Et Pascal Ligot d'acquiescer dans sa moustache... Une transition complice, entre hommes de bonne volonté : que demander de plus ?**



Infrastructures communales du neuf



Terrain multisports du Petit Ry

Espaces multisports convivialité et citoyenneté responsable

La Ville de Namur a largement investi afin de multiplier de nouveaux lieux de vie qui permettent de dépasser les clivages culturels, générationnels sans les ignorer ni les gommer. Le sport est une activité essentielle qui favorise le partage et l'intégration dans le respect de soi et des autres.

Il est par ailleurs important de garantir la sécurité et l'intégrité physique des jeunes qui fréquentent les espaces multisports. Une attention accrue a donc été accordée dans la construction de ces terrains afin d'éviter au maximum les situations à risque (sens des lames de bois empêchant de se coincer un membre, et évitant l'escalade des frontons, matériaux non blessants), tout en créant un cadre convivial (matériaux doux, terrains faciles à partager, angles coupés pour éviter les situations de blocages...). C'est le cas notamment du nouvel Espace créé à Basse Enhaive.

Grâce aux Espaces multisports, chacun peut apprendre dans le plaisir, dans les règles et dans la sécurité. Le libre accès à cet espace de loisirs sportifs de proximité, c'est la liberté de pouvoir jouer aussi souvent qu'on le souhaite... à moins que le temps ni soit pas favorable. C'est pourquoi les Espaces Multisports de Jambes Petit Ry et de Saint-Servais Hastodon sont désormais couverts et accessibles 365 jours par an et par tous les temps.

Tous ces investissements se montent à plus de 470.000 euros et ont été subsidiés à hauteur de 85% par la Région Wallonne.

En projet

La Ville a lancé, en partenariat avec la Haute Ecole Namuroise et le SMAC, le Sambre et Meuse Athletic Club, un projet de construction à Malonne d'une salle d'entraînement pour sept disciplines athlétiques : saut à la perche, en longueur, en hauteur, triple saut, sprint, courses de haies, lancer du poids. Cette salle servirait également en journée à la formation des étudiants de l'HENAM.

Le dossier n'en est encore qu'à ses débuts, mais une étape décisive est dès à présent franchie.



École de Beez enfin aux normes !

Afin de permettre aux élèves et à leurs enseignants de travailler dans les meilleures conditions, des travaux importants ont été réalisés à l'École de Beez. De quoi s'agit-il ? Une nouvelle toiture munie de panneaux photovoltaïques a été posée, d'une capacité de production de 7585 kWh (37% de la consommation annuelle de l'école, à savoir 20336 kWh). Cette installation permettra d'engendrer une économie annuelle de 1.500€, sans compter une recette de 3.700 € correspondant à 43 certificats verts. En outre, la toiture a été complètement isolée.

125m² de châssis isolants et insonorisants ont été installés et les locaux ont été mis en conformité aux normes incendie, sans oublier le placement d'une toute nouvelle chaudière. Quant au rafraîchissement de l'ensemble du bâtiment, il a nécessité 275 litres de peinture !

L'ensemble des investissements consentis s'élève à 236 310 €. Avec ces rénovations l'école primaire de Beez est désormais dotée d'équipements modernes, respectueux des enfants et de l'équipe éducative.

Une bien belle école désormais aux normes, une équipe enseignante dynamique... et maintenant, place aux élèves studieux !

Mais encore...

Réfection et isolation de la toiture pour l'École Court'Echelle et l'École de Salzennes



Qualité de vie

Des aînés très actifs

Vous avez 60 ans ou plus, et vous voulez apporter votre contribution à une meilleure qualité de vie des aînés de notre ville ? Rejoignez le Conseil Consultatif des Aînés ! L'Équipe des Aînés, et le Conseil Consultatif des Aînés ont pour mission principale de rompre l'isolement dans lequel se trouvent parfois les personnes âgées. Au-delà de l'activité, les bénévoles et les travailleurs de la Ville proposent avant de (re) créer le lien avec la société, que ce soit à l'échelle de son quartier, ou de la ville.

Le CCA se veut également relais des attentes et préoccupations spécifique des Aînés, par le biais de cinq commissions thématiques : «Environnement», «Bien-être et Santé», «Mobilité-Sécurité», «Média » et «Actions intergénérationnelles».



Les activités pour se former...

Tout au long de l'année, l'Équipe des Aînés propose des formations à l'utilisation du GSM, des ordinateurs et d'internet (initiation et perfectionnement), et des révisions du code de la route.

Ces formations sont organisées en collaboration avec différents établissements scolaires : dans un bel échange, ce sont les jeunes qui transmettent leur savoir aux aînés !

...et pour se divertir !

Le 30 septembre dès 14h30 : Découverte de la Country musique, et ses danses, avec le groupe Country Bird, à la Maison des Jeunes de Champion

Le 21 octobre dès 14h30 : Retrouvez la musique des années '80 avec le Eighty-one Band, Salle Saint-Vincent à Namur

Le 18 novembre dès 14h30 : « Musiques d'autrefois », avec Pol Gilles, à la Salle du tennis de table de Bouge

Le 16 décembre dès 14h30 : « Retrouvez l'ambiance des années '60 et '80 », avec les Garnements, Salle Laloux, à Jambes.

Renseignements : Service de Cohésion sociale, Cellule Égalité des chances, Section des Aînés : 081 24 65 86

Temploux compte désormais son comité troisième âge, créé sous l'impulsion de Monsieur Massart. Bienvenue aux « Seniors de Temploux » !

Namurois à l'honneur

Le Fonds Reine Paola récompense chaque année des enseignants qui ont excellé dans leur profession. Cette année, le deuxième prix a été attribué à l'Université du troisième âge de Namur.

En effet, l'**Utan** a travaillé avec les Ursulines à la création d'une école des devoirs un peu particulière, où les aînés accompagnent les élèves dans leur travail scolaire. Et cela fonctionne : 80% des jeunes qui se sont lancés dans l'aventure ont réussi leur année scolaire.

Le Conseil communal a salué l'initiative lors de sa dernière séance, le 27 juin, et offert livres et fleurs aux lauréats.

Portes Ouvertes à la caserne des Pompiers

8 & 9 octobre



Les pompiers assurent tout au long de l'année la lutte contre les incendies, et de manière générale contre le feu et les explosions. Ces missions reprennent également l'aide médicale urgente, les travaux de secours techniques, la lutte contre les pollutions chimiques, nucléaires, biologiques et d'hydrocarbures, contre les catastrophes et les sinistres et la coordination des opérations de secours. Ajoutons-y les missions internationales de protection civile, les missions préventives lors de grands rassemblements de personnes, la distribution d'eau, l'alerte à la population et l'appui logistique, et vous aurez une liste à peu près complète de ce que la loi prévoit.

Pour remplir ces missions, la caserne de Namur compte diverses équipes : les pompiers professionnels et volontaires, le service administratif, et les opérateurs du service 100, pour un total d'environ 120 personnes.

Installée dans l'ancienne boulangerie militaire depuis 1972, la caserne vous ouvre ses portes les 8 & 9 octobre, pour une visite aussi instructive que spectaculaire.

Le saviez-vous : sur le site de la Ville de Namur, sous l'onglet sécurité, les pompiers vous donnent de précieux conseils pour prévenir les incendies notamment en matière d'électroménager.

Portes ouvertes à la Caserne des Pompiers, rue des Bourgeois 10 à 5000 Namur.

110 000 !

Namur a accueilli cet été son 110 000^{ème} habitant ! Ce cap symbolique, passé dans le courant du mois d'août, n'est pas si anodin qu'il n'y paraît. La population namuroise est passée de 100 000 habitants en 1978 à 106 000 en 2004, soit en 26 ans, et de 106 à 110 000 en 7 ans seulement. Cette augmentation rapide implique de nouveaux défis en matière de gestion de la ville : crèches, écoles, habitats, transports. Ces questions-là se posent aujourd'hui pour gérer la ville de demain. Nous y reviendrons dans un prochain numéro. (Source : Cytise, www.cytise.be)

Une première en Wallonie

Espace Pluriel

Namur propose désormais un espace de cérémonie d'hommage aux défunts, indépendant de toute conviction philosophique ou religieuse.

Il manque, en Wallonie, de lieux permettant aux familles en deuil d'organiser un dernier hommage à leurs défunts dans une totale neutralité philosophique ou religieuse.

Ce lieu existe désormais à Namur – il a été aménagé dans l'ancienne Salle des Mariages ou salle Léopold II de Salzinnes – et porte le nom d'**Espace Pluriel**. D'une capacité d'une centaine de personnes, la salle permet la tenue de cérémonies d'hommage ou de mémoire avant l'enterrement ou la crémation.

La Maison de la Laïcité, partenaire du projet, assure le contact avec les familles et les proches, en respectant une stricte neutralité confessionnelle. Un hommage personnalisé peut être organisé, avec ou sans accompagnement laïque, dans le respect nécessaire de ces moments difficiles. .

Cette salle ne se substitue pas au travail des entreprises de pompes funèbres. Celles-ci restent le premier interlocuteur des familles dans l'organisation des funérailles et l'accueil du corps avant celles-ci. Simplement, là où la tradition invitait souvent à une cérémonie religieuse, l'Espace Pluriel offre une alternative civile qui faisait défaut jusqu'alors. En effet, si les funérariums disposent de salles, celles-ci sont généralement petites, adaptées à l'intimité des visites, mais guère plus. De même, les salles communales polyvalentes ne sont pas toujours adaptées à la solennité et au recueillement.

Cette initiative de la Ville de Namur, dont on pressent qu'elle répond à un véritable manque, est une première en Wallonie, et fait largement consensus auprès des différentes instances. Elle s'inscrit dans une dynamique de service public ouvert à tous tel que le prévoit le Code de la Démocratie Locale.

Une convention est signée pour trois ans avec la Maison de la Laïcité. En matière d'emploi, celle-ci a demandé le soutien de la Région Wallonne pour l'engagement d'un travailleur APE à mi-temps. L'entretien du bâtiment sera quant à lui toujours à charge de la Ville.

L'Espace Pluriel sera prioritairement accessible aux Namurois – sans que cela soit une condition exigée.

Contact et informations :

Maison de la Laïcité François Bovesse,

tél. 081 22 43 63

info@laicite-namur.be

www.laicite-namur.be



Démarches administratives

Lors d'un décès, les proches doivent faire face à une série de démarches auxquelles ils ne sont pas toujours préparés. Pour les aider dans ces heures difficiles, la Ville a édité un guide dans la série « Lignes de vie », qui reprend les informations et coordonnées utiles. Ce document est disponible à la Maison des Citoyens, sur simple demande.

Toutes ces informations sont également reprises en détail sur le site internet de la Ville, www.ville.namur.be, sous la rubrique « Lignes de vies ».

Le saviez-vous?

Chacun peut enregistrer de son vivant ses dernières volontés tant en matière de sépulture (inhumation ou crémation) qu'en matière de rite funéraire (choix d'un culte, de la laïcité ou de la neutralité philosophique). Il peut également déclarer à cette occasion l'existence d'un « contrat obsèques ». Ces informations sont enregistrées dans le registre communal et transmises aux proches lors de la déclaration de décès.

De même, chaque citoyen peut enregistrer à l'administration communale son accord ou son opposition au don d'organe (voir en page 22) ainsi qu'une déclaration anticipée d'euthanasie, selon les conditions fixées par la loi.

Pierre Spelkens

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Monsieur Pierre Spelkens, dernier bourgmestre de Vedrin avant la fusion des communes. Il assumait ensuite les fonctions d'Echevin de l'Etat civil et de la Population, de 1977 à 1983.

Comme... commerces

La Journée Découverte lance sa 18ème édition le dimanche 2 octobre 2011, de 10h à 17h. C'est l'occasion unique pour le grand public de découvrir les entreprises de l'intérieur. Cette année, deux thèmes sont mis particulièrement à l'honneur : l'innovation et le développement durable.

À Namur, vous pourrez entre autres visiter certains sites d'Infrabel, le gestionnaire des infrastructures ferroviaires, l'entreprise Fermalux, fabricant de châssis ou encore Davilou Concept, actif dans le domaine de la déco d'intérieur.

La liste complète des portes ouvertes d'entreprises se trouve sur www.jde.be



Routes du commerce

Cette année, les Routes du Commerce traverseront Jambes !

Découvrez autrement les commerçants indépendants jambois en arpentant les coulisses des boutiques du centre-ville de Jambes

Le 21 octobre prochain, de 18h à 21h, l'UCM, en collaboration avec l'Echevénat du Commerce de Namur et l'Association des Commerçants Jambois, organiseront la **4e édition des Routes du Commerce** dans le centre-ville de Jambes. Une vingtaine de commerçants auront le plaisir de vous ouvrir leurs portes et de vous inviter dans l'arrière-boutique pour y découvrir leur savoir-faire.

Sous forme de parcours guidés, par groupes de 10 à 15, les personnes inscrites arpenteront les rues du centre-ville de Jambes à la découverte des coulisses de ses boutiques. Les participants seront accueillis par des commerçants professionnels, créatifs et enthousiastes, et pourront visiter leurs ateliers en toute simplicité et découvrir ainsi une nouvelle facette de ce métier de passionnés.

Cette soirée riche en découvertes et en rencontres souvent étonnantes se clôturera par un cocktail à la cafétéria de l'ADEPS, au cours duquel les commerçants et participants pourront se retrouver de manière conviviale et partager les produits locaux proposés par les commerçants gourmands jambois.

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez consulter le site :

www.lesroutesducommerce.be

Village des artisans

au 5e salon **Créativa** : du 6 au 9 octobre

Ateliers, démonstrations, matériels de loisirs créatifs, ... l'univers du faire soi-même s'installe à Namur Expo pour quatre jours. Les 25000 visiteurs attendus pourront y découvrir également des artistes et artisans dans un village dédié à leurs multiples talents : tour de potier, papier mâché, peluche, mini-vitrines, ... un véritable espace d'animations ! Astuce pour les mamans : un accueil est prévu pour les enfants de 3 à 12 ans avec des activités créatives et ludiques : château gonflable, ateliers créatifs, contes...

Que les doigts s'activent et les idées fourmillent !

Infos : [ww.creavenue.com](http://www.creavenue.com)



2e Journée du Client : les commerçants vous disent merci !

L'UCM, en collaboration avec la Ville de Namur et les Associations des Commerçants de Jambes, Salzinnes et St Servais, organise la **Journée du Client le 24 septembre prochain**.

Cet événement d'envergure nationale a pour objectif de valoriser le métier et le savoir-faire des commerçants locaux. Cette journée sera également l'occasion pour les commerçants de remercier leurs clients pour leur confiance et leur fidélité en leur offrant un petit cadeau, geste hautement symbolique.

Laissez-vous chouchouter ce 24 septembre dans tous les commerces participants et venez une fois encore prouver votre attachement aux commerçants locaux !

Infos : www.journeeduclient.be



avant



après

Un plus indéniable !

Avez-vous remarqué, ces magnifiques décors dans le bas de la ville ? Ils sont signés GAU, l'asbl chargée de la Gestion de Centre-Ville, qui entend ainsi embellir les vitrines des magasins inoccupés. Au-delà de la plus-value esthétique, c'est aussi tout bénéfique pour les propriétaires : le bâtiment est mis en valeur, ce qui favorise sa visibilité sur le marché immobilier, et la vitrine est protégée des affichages sauvages et des tags.

Une nouvelle vie avant, qui sait, une nouvelle enseigne...

Informations : GAU, 081/26.26.38 ou www.gaunamur.be

Agenda

23 septembre

Initiation à l'accompagnement d'une promenade-randonnée avec cartes et GPS

Cycle de 10 cours pour les aînés

Info : Eddy Abts, 0495 70 88 51

27 septembre

Journée sportive et récréative « Sport et différence »

Journée de découverte sportive pour les personnes handicapées.

C.N.S. - Centre Sportif Namurois (Tabora)

Info : Pierre Sacré 0474 13 97 62

24 & 25 septembre

Supermoto - 4e édition

Citadelle

Info : 0473 78 11 12



du 30 septembre au 2 octobre

Concours International de Pétanque

Terra Nova et Esplanade de la Citadelle

Concours International le samedi et concours en open le dimanche

Info : 0495 70 55 86 - www.fbf.be

5-6 novembre 2011

Marche d'Hiver

5e épreuve du Challenge des 5 provinces 2011, organisée par Wallonia Namur

081 74 11 60 - www.walloniamur.eu

9 décembre de 17h à 24h

Marche nocturne

Découverte nocturne des panoramas de Namur et Jambes

Départ et arrivée au Parc Astrid de Jambes

Info : 0497 42 19 60

18 décembre

Cyclo Cross - Épreuve de Coupe du Monde

Citadelle

Info: 081 24 60 03



Challenge 2011

des joggings de la Ville de Namur

24 septembre à 15h30 / Erpent - 5 - 10 Km

1 octobre — **Jogging Cap 48** / Jambes - 10 Km

9 octobre — **Jogging des Gozettis** / Flawinne - 10 Km

22 octobre — **Jogging de Floreffe** / 5 - 10 Km

3 décembre — **Corrida de Namur** / 7.8 km

Service des sports : 081 24 63 76

Agenda complet sur www.ville.namur.be



22 & 23 octobre 2011

Randonnées cyclotouristiques

La Fédération Francophone Belge de Cyclotourisme (FFBC), par le biais du Comité Provincial de Namur, organise le weekend end du 22 et 23 octobre prochain, des randonnées au départ du Centre Namurois des Sports – Tabora.

Ce weekend clôturera ainsi la saison 2011 de cyclotourisme.

Le samedi 22 octobre, deux parcours seront proposés, l'un d'une cinquantaine de kilomètres et l'autre de nonante kilomètres environ. Ces randonnées sillonneront les routes du Namurois situées dans l'Entre Sambre et Meuse.

Après l'escalade de la citadelle, l'**itinéraire du 50 km** se dirigera vers Malonne, Bois-de-Villers, Lesve, Fosses-la-Ville, et rejoindra Tabora via Floreffe et Flawinne.

Le parcours de 90 Km sera un peu plus exigeant ; il suivra au début le même chemin que le 50 Km, mais une fois arrivé à Lesve, il bifurquera vers Bioul pour remonter une partie de la vallée de la Molinee et ensuite se diriger vers Falaën, Flavion et Corenne.

De là, les cyclistes reviendront vers Stave et Mettet et reprendront le parcours commun un peu avant Fosses-la-Ville.

Les inscriptions et départs seront enregistrés de 8h30 à 11h à la Cafétéria à Tabora.

Le dimanche 23 octobre, seul le parcours de 50 Km sera proposé et les inscriptions et départs se feront de 9 à 10h à Tabora.

Tous les parcours seront fléchés au départ de Tabora.

Infos :

Bernard Tonon, 0496 14 15 23

Claude Sandron, 0477 55 94 05

Anges

Et l'Ange redéploya ses ailes protectrices

Après 80 jours de restauration, la Statue de l'Ange veille à nouveau sur la Ville de Namur et ses habitants, heureux de retrouver ce fidèle observateur du paysage namurois depuis 220 ans.

Telle une cerise sur le gâteau, il a été juché là-haut en 1791, à l'initiative du Magistrat (le collège communal d'aujourd'hui), qui avait sans doute pensé qu'il couronnerait joliment la monumentale pompe publique de pierre enchâssée sous lui. De style Louis XVI, la pompe fonctionnait « à la commande », sous le coup d'impulsions données en actionnant un bras métallique afin de faire jaillir l'eau par les mufles de lion. Cet illustre monument constitue le témoin d'une époque pas si éloignée où, pour se procurer de l'eau, il ne suffisait pas de tourner un robinet.

Classée monument en 1936, la colonne - autrefois fontaine - a été démontée pierre par pierre, nettoyée, réparée et reconstruite à l'identique. L'Ange en plomb (et sa trompette en cuivre et laiton) a été restauré avant d'être paré de mille et une feuilles d'or.

Ce chantier atypique, qui a coûté 95 000 €, a bénéficié d'un subside de 61 000 € de la Région. Des mécènes attachés au patrimoine ont aussi contribué à cette renaissance, comme l'Association Prométhéa, le Fonds ING et le Fonds Roi Baudouin, qui ont versé un total de 13 000 €. La Ville a financé le solde de cette restauration.

Confessionnaux de l'Église Saint-Loup

En phase avec le planning initial des travaux de restaurations, les différents confessionnaux ont été démontés, restaurés et replacés entre novembre 2010 et septembre 2011 en l'Église Saint-Loup de Namur. Ils sont dès à présent accessibles au public qui pourra ainsi admirer ces bijoux du patrimoine namurois.



Été Solidaire : citoyenneté et responsabilité



Devenu un des moments forts de l'été, le projet "Été Solidaire" vient une fois de plus embellir notre quotidien permettant à des jeunes issus des quartiers de vivre une première expérience de travail. Projet visant à favoriser les liens intergénérationnels et à retisser les liens sociaux dans le but d'améliorer le cadre de vie, il permet également aux jeunes de mener à bien un projet commun. Outre l'utilité immédiate des tâches réalisées, l'opération permet de valoriser l'image des jeunes auprès de la population. Les jobistes d'Été Solidaire sont amenés à effectuer des actions de proximité visant à embellir et valoriser leur quartier et leur environnement. Cette année, les jeunes du Quartier de Jambes Basse Enhaive ont choisi de s'atteler à l'isolation de la toiture de leur Maison des Jeunes. Ceux du quartier de Plomcot ont choisi de fleurir et de rafraîchir leur Maison des Jeunes. Ils ont également peint les halls d'entrée des immeubles voisins de la MJ et ont procédé à la rénovation du mobilier et à de petits dépannages pour les habitants du quartier. De plus, un carrelage a été posé sur le sol de la cafétéria du Hall Sportif et le mobilier d'accueil de la Maison des Jeunes s'est vu doté de mosaïques.

Priorité aux piétons

Un cœur de ville

La Ville a fait le choix novateur, très prisé dans toute l'Europe, de la Zone de rencontre pour la Place de l'Ange. Pari risqué qui mise sur la convivialité et donne la priorité aux piétons. Elle a également opté pour la transformation de son centre-ville en zone 30. À partir du 1er octobre, c'est toute la corbeille qui opère sa mutation vers un espace public plus partagé entre tous les usagers.

Une zone de rencontre

La mobilité est en constante évolution. Jadis, avant la deuxième guerre mondiale les rues étaient des lieux de rencontres où le piéton était « roi ». Depuis l'après-guerre, et principalement pendant les Golden sixties, l'automobile s'est fortement développée en envahissant l'espace public. Pour enrayer ce phénomène, à partir des années 70, Namur aménage ses premiers **piétonniers** : rue de la Monnaie, rue de la Croix, place Marché aux Légumes, ... puis en 1996, place d'Armes et rues du Beffroi et de Bavière. Malgré les réticences au départ, le bilan est à chaque fois positif.

En 1998, **plan de mobilité et plan de circulation se sont succédés** pour éviter le transit en ville et le stationnement permanent. La diminution du trafic automobile permet de regagner de l'espace et de le réaménager au profit des piétons.

Le trafic dans la rue de l'Ange, par exemple, a diminué de 37 % de 1997 à 2008 grâce à la mise en œuvre du plan de circulation.

L'Espace de l'Ange : une première en Wallonie

En 2009, Namur s'interroge sur l'amélioration des **espaces publics du centre-ville** et lance une étude en concertation avec les acteurs locaux. En effet, qui mieux que les habitants, les commerçants et autres utilisateurs du centre-ville pouvait éclairer la Ville sur les meilleures options à prendre ? La Ville a également sollicité des avis spécifiques de l'**Association des commerçants**, du **TEC**, de la **Police**, de l'**IBSR**, du **Service Public de Wallonie**... L'accessibilité des personnes à mobilité réduite et le choix des matériaux ont nécessité des avis plus circonstanciés de Gamah (pour l'amélioration de l'accessibilité des personnes handicapées) et du Centre de Recherche Routière.

Suite à cette large concertation, trois grandes orientations se sont dégagées pour l'avenir : aménager tout le centre-ville en « zone 30 », améliorer les zones et cheminements piétons, et créer des zones de rencontre, un nouveau concept d'espace partagé, entre zone piétonne et zone 30.

Côté chiffres, l'axe de la rue de l'Ange est le plus fréquenté du territoire namurois ; il accueille plus de 140.000 piétons par semaine et 346 bus soit plus de 5000 passagers par jour. Il contribue également au succès de notre fameuse galerie commerçante à ciel ouvert. L'inconfort des trottoirs et de la rue de l'Ange, trop étroits et délabrés, n'offraient plus le confort attendu par les nombreux piétons qui y déambulent toutes les semaines. Il fallait donc agir.



Une zone de rencontre qu'est-ce que c'est ?

Une Zone de rencontre est une zone urbaine, d'habitation ou de commerces, un centre-ville ou un centre historique où la priorité est donnée aux piétons et aux cyclistes, dans un objectif de partage de l'espace par les différents usagers dont les automobilistes, avec une vitesse limitée à 20 km/h.

Pourquoi la Ville a-t-elle opté pour l'aménagement d'une zone de rencontre pour l'espace de l'ange ?

Une configuration similaire à la rue de fer avec des trottoirs relativement étroits séparés par une large route, laisse la priorité aux automobilistes. À contrario, la zone piétonne a le défaut de rendre la ville fermée à toute circulation.

C'est pourquoi Namur a choisi la zone de rencontre, à mi-chemin entre ces deux options : plus de confort pour les piétons, tout en laissant l'accès au bas de la Ville aux voitures et aux bus. La place de l'Ange est la première Zone de rencontre en Wallonie à permettre le passage des bus. L'enjeu était crucial, il fallait pouvoir déposer les clients près de leur destination, à proximité des services et des commerces.

Mise en ZONE 30 du centre-ville



Outre la création de la Zone de rencontre où la vitesse est à présent limitée à 20km/h, la Ville de Namur transforme son centre-ville en zone 30. Celle-ci présente de nombreux avantages au niveau sécurité, convivialité, qualité de vie et mobilité.

La vitesse de 30 km/h est adaptée aux centres urbains où la circulation est dense, les voiries souvent étroites, les carrefours rapprochés, les piétons, cyclistes et bus nombreux. En cas de situations à risque, potentiellement nombreuses en ville, les manœuvres d'évitement ou l'arrêt du véhicule sont facilités. Si l'accident survient malgré tout, les conséquences sont moins graves, en particulier pour les piétons dont le risque de mortalité est fortement diminué.

Ensuite, un conducteur circulant à 30 km/h est beaucoup plus en interaction avec les autres usagers et son champ de vision s'élargit considérablement en réduisant sa vitesse. Il ne faut pas négliger non plus la diminution des nuisances sonores qu'entraîne une réduction de vitesse.

Les boulevards de la ceinture permettent le trafic de transit et assurent une distribution de la circulation vers les quartiers. Les rues du centre-ville ont pour vocation, quant à elles, d'accueillir un trafic de destination. L'espace y est réduit et doit être partagé entre voitures, bus, cyclistes et piétons.

La mise en zone 30 de l'ensemble du centre-ville est en accord avec la hiérarchie du réseau de voiries. Elle permet de simplifier les règles de circulation et de les rendre lisibles : dès qu'on entre dans le centre-ville, on modère sa vitesse à 30 km/h.

Confronté à la circulation urbaine, un automobiliste pressé ne gagnera pas 10 secondes en circulant à 50 km/h d'un bout à l'autre de la Corbeille par rapport à une vitesse de 30 km/h.

Limiter la vitesse à 30 km/h ne réduit pas en soi la fluidité du trafic. Une voirie urbaine à 30 km/h peut accueillir autant de véhicules par heure qu'une voirie à 50, et ce trafic y est potentiellement moins saccadé.

...pour tous !

Quid du stationnement dans la zone de rencontre ?

Le stationnement dans l'Espace de l'Ange est interdit 24h sur 24, sauf pour les personnes titulaires d'une carte PMR sur les 4 emplacements qui leur sont réservés. L'arrêt d'un véhicule est autorisé le temps du chargement ou du déchargement de personnes ou de marchandises. En cas d'absence évidente de mouvement autour du véhicule, la police analyse la situation, qui peut déboucher sur un avertissement ou sur un procès-verbal. Les livraisons sont autorisées partout, à tout moment, sauf pour les camions de plus de 3,5 tonnes qui doivent suivre la réglementation déjà en vigueur.

Le nouvel Espace de l'Ange se veut un espace partagé où chaque type d'utilisateur doit pouvoir trouver sa place en toute sécurité.

L'aménagement, pensé en ce sens, respecte les principes qui prévalent à l'instauration d'une Zone de rencontre : mise de plain-pied et relative uniformité des teintes et des matériaux. Les petites bordures-guides à large chanfrein sont destinées aux personnes aveugles ou malvoyantes se déplaçant avec une canne.

Au niveau esthétique, le projet a été pensé pour gommer visuellement la séparation entre la voirie et la place.

Aménagements

de l'avenue Jean Materne

Les commerces restent accessibles

Afin de faciliter l'accessibilité aux commerces et aux habitations, la Ville a créé depuis le 11 juillet, **deux nouvelles zones de stationnement gratuit**. Elles se situent au bout de la rue d'Enhaive, le long de la Place de Wallonie pour la première, et dans l'allée du Parc Astrid pour la seconde.

Les clients et visiteurs pourront ainsi se garer gratuitement durant une heure moyennant l'apposition du disque bleu réglementaire indiquant l'heure d'arrivée (principe de la zone bleue). Cette zone est également disponible pour les livraisons.

La circulation est toujours permise dans les deux sens et une quarantaine de places de stationnement dont 3 PMR sont à la disposition des véhicules sur la place de la patinoire.

Certains commerçants ont également pris des initiatives personnelles pour accueillir leurs clients dans les meilleures conditions possibles. Le marché vous accueille toujours le jeudi et de nombreuses activités organisées par les commerçants sont au programme jusqu'aux fêtes de fin d'année.

Cet aménagement s'inscrit dans le plan communal de mobilité de Jambes adopté au Conseil communal de mai 2010. Il s'agit de d'améliorer les trottoirs et les traversées piétonnes, d'installer divers aménagements de modération de vitesse et de sécurisation des piétons et des cyclistes. Il prévoit un site propre bus en voie centrale dans le sens Gare – place de Wallonie. Il est cofinancé par la Ville et la SRWT et bénéficie de subsides de la Wallonie.

Travaux à Bouge

L'axe « Saint-Luc – Institut – Grand Feu » accueille un trafic important pour desservir les quartiers adjacents, un hôpital, un établissement scolaire mais également des véhicules en transit.

La Ville a commencé la rénovation de ce long tronçon par la **rue Saint-Luc**.

Pour les **rues de l'Institut et du Grand Feu**, les travaux portent principalement sur la pose d'une nouvelle couche de revêtement hydrocarbonée, dite « de roulement », nécessaire à la sécurité des usagers (cyclistes, motocyclistes, automobilistes).

Rue de l'Institut, ces travaux s'accompagnent de quelques aménagements de sécurité à hauteur de l'Institut lui-même.

Les travaux sont réalisés en deux temps : la première phase a démarré fin août. La deuxième est prévue pour novembre.

Au total, c'est environ 900.000 € qui seront donc investis sur cet axe important du grand Namur.



Vélos partagés une première en Wallonie !

Namur, comme Bruxelles ou Paris, proposera dans quelques mois des vélos en libre-service. Que vous soyez abonné ou utilisateur occasionnel, vous pouvez emprunter un vélo pour une demi-heure ou plus, sans frais d'entretien, ni souci de garage. L'installation technique est prévue dès le début de l'automne, pour une mise en service début 2012.

À noter : la première assemblée des cyclistes, ouverte à toute personne intéressée, se tiendra le 20 septembre 2011 à 19h30 à Mundo-Namur, rue Nanon 98 à Namur.

Au programme : point sur les nouvelles infrastructures pour cyclistes, présentation des futurs vélos en libre-service namurois, mais aussi des « blue bikes » et « cyclo-TEC ».

Des abonnements gratuits et divers services seront offerts aux personnes présentes.

Les chantiers

En cours

JAMBES

Av Materne (voir ci-contre)

NAMUR

- Rues du Grognon et du Pont : *aménagement des voies d'accès au Grognon (21 septembre).*

- Rues Dohet, des Houblonnières et Théodore Baron : *aménagement de l'espace public.*

- Rue Henri Lemaître : *les travaux de la SWDE sont en cours.*

Ils seront suivis de travaux de réfection de la chaussée et des trottoirs par la Ville.

JAMBES

Rues Lamquet, Antoine, Stévenne, Eloy, Karler et Michiels : *travaux d'aménagement en zone 30 et zone résidentielle.*

FLAWINNE

Rue de la Leuchère (*voirie et égouttage*)

NAMUR

Rue d'Harscamp (*voirie et trottoirs*)

NANINNE

Rue des Phlox (*entretien*)

TEMPLoux

Rue Colonel Maniette (*entretien*)

À venir

FLAWINNE

Rue Marcel Héron : *entretien*

MARCHE LES DAMES

Rue Haigueaux : *entretien*

NAMUR

Rue Jean Chalou et de la Chapelle *réfection des voiries et trottoirs*

SALZINNES

Rue Loiseau et Henri Lecoq : *réfection des chaussées et des trottoirs*

SAINT-SERVAIS

Rue Jules Bours et ancienne chaussée de Perwez : *réfection des chaussées et des trottoirs et création d'une zone « 30 ».*

Terminés

Et vous pouvez d'ores et déjà apprécier les travaux terminés : Entrées et sorties de la Corbeille (zone 30)

Aménagement des abords de l'école communale d'Heuvy

Enseignement de Promotion sociale

Cours du jour et du soir

École Industrielle et Commerciale de la Ville de Namur

Baccalauréats Chimie appliquée | Informatique et systèmes | Secrétariat de direction

Supérieur de type court Webmaster

Secondaire supérieur Connaissances de gestion de base (accès à la profession)
Diverses formations en collaboration avec le FOREM et le CEFORA

Langues Allemand, anglais, espagnol, français pour étrangers, italien, néerlandais
(niveaux débutant / moyen / en situation)

Bureautique Windows 7 - Office 2010 - Retouches photos
(initiation et perfectionnement)

Diplômes et certificats de la Communauté française - Droits d'inscription réduits pour les demandeurs d'emploi, les minimexés, les 15-17 ans, ...



VILLE DE
NAMUR



Microsoft IT Academy
Program Member



Rue Pepin, 2B - NAMUR | 081 25 74 00 | www.epsnamur.be

Le TEC Namur-Luxembourg fête avec vous la Wallonie !

Vous aurez la possibilité d'éviter les problèmes de parking et de revenir chez vous en toute sécurité après vos divertissements.

En effet, les 16, 17 et 18 septembre 2011, le service habituel des **BUS DE SOIREE** sera prolongé jusque tard dans la nuit.

VENDREDI 16, SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18

Bus de nuit

Les bus de nuit supplémentaires desservent au départ de la Place Léopold tous les terminus habituels des lignes urbaines.

PLACE LEOPOLD

Départs



Vendredi 16 : 23h15 ● 0h15 ● 1h15 ● 2h15
Samedi 17 : 23h15 ● 0h15 ● 1h15 ● 2h15 ● 3h15
Dimanche 18 : 23h15 ● 0h15 ● 1h15

N° du bus	Vers
A1	Salzennes – Malonne – Bois-de-Villers – Wépion
A2	Belgrade – Flawinne
B	Saint-Servais – Saint-Marc
C	Jambes – Erpent
D	Plomcot – Beez – Jambes (Souvenir)
E	Bouge – Champion – Vedrin
F	La Plante – Wépion

SAMEDI 17 ET DIMANCHE 18 FORFAIT P+R GRATUIT

« Parking + aller/retour en bus »



Navettes P+R, toutes les 15 minutes de 12h00 à 20h00

Gratuité du stationnement sur les parkings P+R Namur Expo et P+R Plaine St-Nicolas.

Gratuité des trajets « aller-retour » sur les navettes P+R (ligne 51), les lignes 27 et 5 entre la place Léopold et les parkings.

Retour vers les parkings au départ de la Place Léopold

- Quai 3 vers le P+R Namur Expo
- Quai 4 vers le P+R Plaine St-Nicolas

LE TEC, CA NOUS RAPPROCHE



Schéma de Structure et Règlements communaux d'urbanisme

Quelle ville pour demain ?

Votre avis nous intéresse !

Le Schéma de Structure Communal et ses Règlements communaux d'urbanisme seront soumis à l'enquête publique du 20 septembre au 21 octobre. Les citoyens namurois sont invités à venir prendre connaissance du dossier et à donner leur avis. Ces documents stratégiques orienteront le développement de Namur dans les 15 prochaines années.

Qu'est-ce qu'un schéma de structure et à quoi sert-il ?

Le schéma est un document qui organise et planifie les différentes fonctions urbaines (logements, commerces, bureaux, activités économiques, loisirs, équipements publics, espaces verts et agricoles, etc.) sur le territoire.

Le schéma est un guide pour que les pouvoirs publics, les initiateurs privés et les citoyens travaillent de concert au développement durable de la commune. Il part d'un constat scientifique et s'inspire de la recherche récente en urbanisme et en aménagement du territoire. Il a une légitimité démocratique : travail avec un panel de citoyen, collaboration des services communaux et autres instances publiques (TEC, BEP, etc.), consultation de la Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité, 13 réunions d'information dans les quartiers, adoption par le Conseil communal après enquête publique.

Face aux problèmes énergétiques, écologiques et sociaux, nous devons absolument redéfinir ensemble une nouvelle manière de faire et de vivre la ville

Depuis la destruction des remparts en 1865, la ville s'est agrandie pour satisfaire les besoins dus à sa croissance.

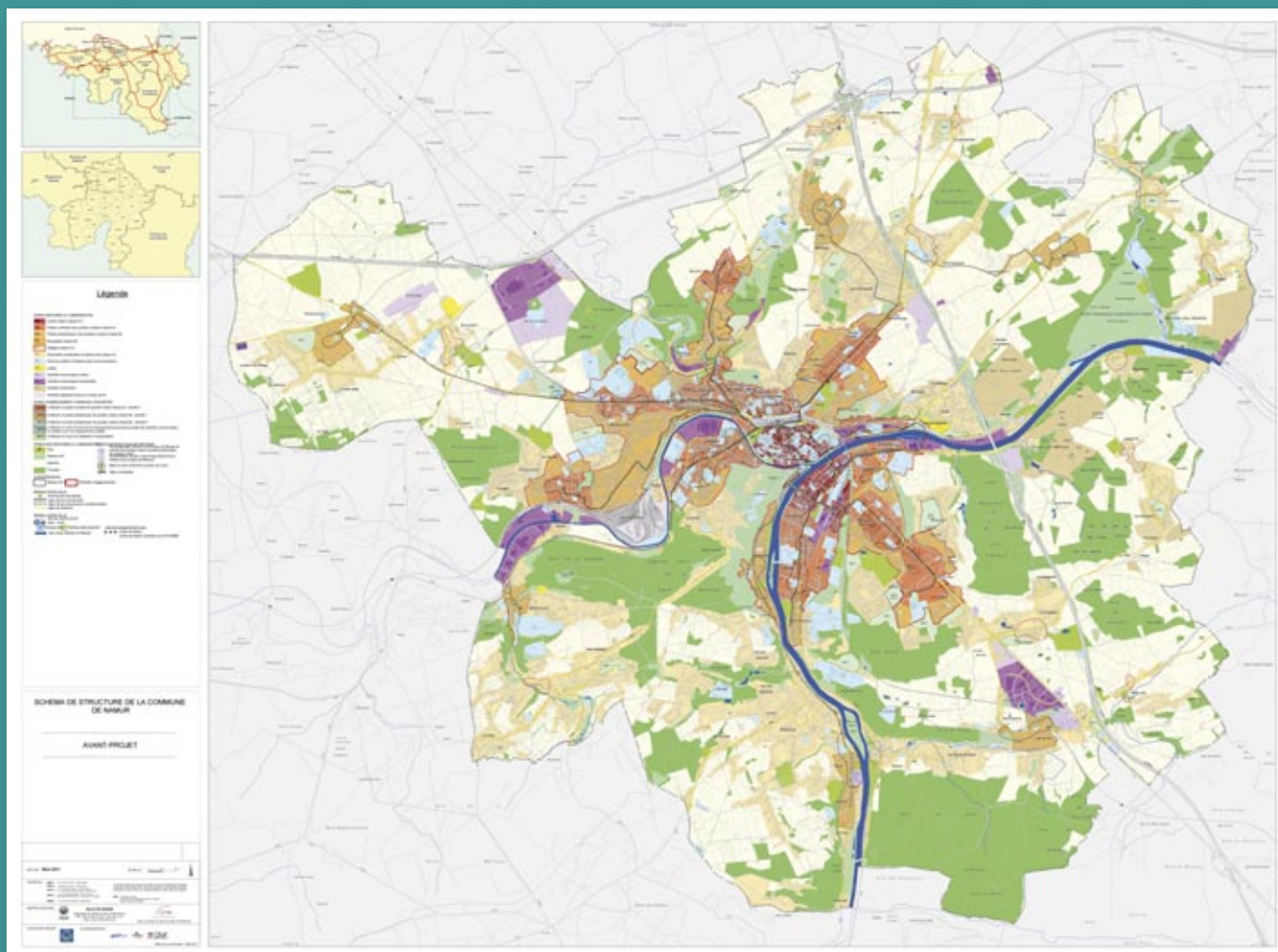
Cependant, à partir de 1960, ce modèle durable est mis à mal par

l'utilisation accrue de l'automobile et l'étalement urbain qui l'accompagne. On a construit partout, sans se soucier des coûts pour la collectivité et des effets négatifs sur l'environnement. La commune s'est ainsi chargée de nombreux coûts à long terme pour entretenir de nouvelles routes et de nouveaux équipements situés de plus en plus loin du centre. Les fonctions, jadis concentrées, se sont diluées, engendrant une dépendance encore plus forte à l'automobile et au pétrole. Aujourd'hui, les pouvoirs publics ont de plus en plus de difficultés d'assurer le service universel auquel les citoyens ont droit : entretien des voiries, des trottoirs, des équipements, propreté, respect de l'ordre public, etc. L'étalement urbain menace également les espaces verts et agricoles, indispensables à notre qualité de vie. Source de gaspillage, il limite donc les investissements nécessaires pour redynamiser certains quartiers, financer des politiques nouvelles. Sur le plan économique, il peut aussi être un frein au dynamisme et entraîner des coûts supplémentaires pour les entreprises. Le schéma de structure est aussi l'occasion d'approfondir la vocation de Namur comme capitale régionale, en accueillant des infrastructures qui lui permettront de tenir son rang.

Corriger le développement anarchique prévu par le plan de secteur

Les problèmes auxquels nous devons faire face sont également dus au plan de secteur qui fut adopté pour Namur en mai 1986. Juridiquement contraignant, le plan de secteur définit une fonction pour chaque parcelle. Il s'agit d'un plan régional qui fut imposé à toutes les communes. Elaboré dans une perspective de croissance exagérée, à une époque où l'énergie à bas prix semblait illimitée et où on ne se souciait pas d'économiser le sol, ce plan a vu trop grand. Il a été conçu pour accueillir 30 millions de personnes sur le territoire belge, alors que nous sommes à peine 11 millions en 2011 ! Sur la carte ci-dessous, les zones bâtables sont très nombreuses et trop éparpillées, ce qui a encouragé l'étalement urbain.

A l'initiative de la commune, un schéma de structure peut corriger le plan de secteur. L'urbanisation pourra être phasée ou refusée, en tenant compte de l'intérêt collectif. La Ville de Namur se doit de redéfinir les limites d'un périmètre urbain dans lequel elle soutiendra la création ou la rénovation de logements, pour



Un simple coup d’œil entre la carte du plan de secteur et celle du schéma de structure permet de voir comment l’urbanisme de la ville est repensé dans l’intérêt collectif. Ce schéma tient compte du développement actuel, tout en corrigeant les dérives constatées

Et les règlements communaux d’urbanisme ?

Des règlements communaux ont été réalisés pour compléter et renforcer le schéma de structure. Ils portent sur les thématiques suivantes : la protection des ensembles et des bâtiments de valeur patrimoniale ; les enseignes, les dispositifs de publicité, les terrasses et les antennes ; les vitrines, l’accès aux étages et l’efficacité thermique des immeubles commerciaux ; la création de voiries et l’aménagement des espaces publics ; la perméabilité des sols et la qualité paysagère ; le stationnement et les aires de livraison ; la protection du cadre de vie ; la protection contre les lignes électriques à moyenne et haute tension.

Informations pratiques relatives à l’enquête publique : où et quand ?

Salle du Conseil communal du 20 septembre au 21 octobre 2011

- du lundi au vendredi de 8h à 13h
- les samedis 24/09, 1/10, 8/10 et 15/10 : de 8h à 12h + présence du bureau d’études
- le 21/09 à 18h : séance d’information publique
- le 21/10 de 11h à 13h : séance de clôture.

Renouveau du quartier de la gare :

le Périmètre de
Remembrement Urbain sera
soumis à une enquête
publique



Le renouveau du quartier de la gare de Namur se prépare activement. En étroite collaboration avec la Région, la SNCB Holding, la SRWT et la société Citymall, la Ville de Namur veut dynamiser et rénover le nord du centre-ville. Au programme : installation d'une nouvelle gare des bus sur la dalle de la gare des trains, création d'un parking de 1000 places en sous-sol et d'un centre-commercial sur le square Léopold, réaménagement des espaces publics au profit des piétons et cyclistes, travaux pour fluidifier le trafic autour de la gare, amélioration des liaisons vers Bomel et Saint-Servais. Après l'étude de faisabilité technique réalisée de juin 2009 à octobre 2010, c'est un document intitulé « Périmètre de Remembrement Urbain » (PRU) qui vient à son tour d'être finalisé. Ce document est indispensable à la mise en œuvre des options reprises dans l'étude de faisabilité. Il sera soumis à enquête publique du 24 octobre au 25 novembre.

Ce PRU est un passage obligé pour autoriser la création d'un centre-commercial sur le square Léopold et pour délivrer avec plus de cohérence l'ensemble des permis de bâtir nécessaires à la réalisation de tous les projets prévus dans le quartier. Le document doit répondre à trois questions :

1. Quelles sont les fonctions nouvelles (commerce, gare des bus, etc.) qui seront créées dans la zone concernée ?
2. Où seront-elles implantées et avec quels gabarits ?
3. Quels seront les aménagements des espaces publics (routes, carrefours, trottoirs, pistes cyclables, places, etc.) qui devront être faits pour que l'ensemble du projet urbanistique soit opérationnel ?

Il s'agit en quelque sorte pour la Ville et la Région de s'assurer que tout a été bien pensé. Ainsi, le document analyse de manière critique chacun des projets et évalue très précisément leur incidence sur l'environnement. Il sera soumis au Conseil communal d'octobre pour adoption provisoire avant d'être mis à l'enquête. **Dans le souci d'une bonne information et compréhension des enjeux, la Ville présentera le document lors d'une réunion publique le lundi 24 octobre en soirée.** Les Namurois auront donc l'occasion d'en prendre connaissance et de remettre leur avis.

L'enquête terminée, le document sera adapté si besoin avant d'être soumis à la signature du Ministre de l'Aménagement du territoire. Lorsque ce dernier l'aura approuvé, chaque grand permis introduit dans le périmètre devra s'y conformer. Une garantie pour la Ville de voir évoluer le quartier dans le respect de l'intérêt public !

Informations : Service de l'Aménagement du Territoire de la Ville de Namur, 081 24 63 55.

Un nouveau quartier sur le plateau de Bellevue à Jambes/Erpent

La Ville dispose depuis 1979 d'un terrain à bâtir de 10 hectares sur le plateau de Bellevue... une aubaine pour la création d'un nouveau quartier et d'équipements collectifs à disposition des habitants du plateau !

La Ville a établi en 2009 un **schéma directeur d'aménagement durable** pour toute la zone du sud-est de Namur, qui limite l'étalement urbain, protège les espaces ruraux et boisés, et où les zones à bâtir sont ouvertes au plus près des services de proximité et des transports en commun. Aménagés dans le respect du voisinage, les nouveaux quartiers seront donc plus économes du sol. Ils devront offrir des espaces publics de qualité, ainsi que des équipements collectifs et des services qui manquent aujourd'hui.

La Régie foncière de la Ville entend aussi contribuer à l'aménagement durable et à la diversité de l'offre de logement sur le plateau de Bellevue. Le terrain étant situé en ZACC (Zone d'Aménagement Communal Concerté), c'est-à-dire en « réserve » au plan de secteur, il est nécessaire de démontrer l'utilité de l'urbaniser et de préciser son développement. C'est chose faite à travers l'établissement d'un **Rapport Urbanistique Environnemental** (RUE) commandé au bureau d'études Agora. Les logements prévus seront majoritairement des logements destinés aux familles. Une crèche et une école maternelle et primaire compléteront le nouveau quartier. Les principes de mobilité, les espaces publics et les exigences de la construction durable y ont été définis. **Cette étude fera l'objet d'une enquête publique du 28 novembre au 28 décembre 2011 et d'une réunion d'information le 28 novembre en soirée.**

Informations : Régie Foncière de la Ville de Namur, 081 24 63 69

Septembre ? On fait la fête ...



Les prés d'Herbatte, tels qu'ils apparaissent à la fin du 16ème s., sectionnés par la dernière enceinte urbaine et les fossés de la ville.

Chaque septembre voit revenir les Fêtes de Wallonie. Or, nos ancêtres avaient aussi l'occasion de s'esbaudir, à peu près à la même saison, lors de la franche feste d'Herbatte.

Les grandes foires de Champagne font figure de paradigme du commerce médiéval. Pour l'historien Robert-Henri Bautier, elles constituent *au Moyen Age le fait économique de base du monde occidental, le point de rencontre entre civilisations du Nord et du Midi*. À une moindre échelle, Namur eut aussi les siennes, l'une à Saint-Aubain, la seconde, la plus connue, qui se tenait chaque année, du 9 au 26 octobre, dans les prés d'Herbatte.

Au moyen âge, la foire est donc essentiellement une manifestation commerciale et marchande, mais qui s'accompagne de festivités, d'attractions diverses, telles que jongleurs, musiciens et montreurs d'animaux ainsi que, sans doute, de force ripailles. Le nom même témoigne de cette ambiguïté puisqu'il viendrait du latin *feriae*, « jours de fête ». Tandis que, contrairement à ce que l'on pourrait penser, « forain » ne dérive pas de « foire » mais d'un autre mot latin, *foris*, qui signifie « extérieur ». Les forains sont « ceux qui viennent de l'extérieur », donc les étrangers.

Le toponyme « Herbatte » apparaît au 12ème siècle. De manière très évocatrice, il désigne la vaste plaine herbeuse, drainée par le Houyoux, qui s'étend entre l'enceinte urbaine et la frange d'escarpements rocheux limitant au Nord la cuvette namuroise. Elle se prêtait naturellement très bien au déploiement des étals, tentes et baraquements divers nécessaires aux activités foraines.

On ignore quand la foire fut créée. Dès le 12ème siècle, comme le suggérait Félix Rousseau ? Sur ce point, il n'a convaincu ni Léopold Génicot, ni René Noël, qui préfèrent s'en tenir à sa plus ancienne mention, laquelle n'est pas antérieure à 1265. On s'est aussi interrogé sur sa notoriété et son rayon d'influence. Dans les contrées voisines, vallée de la Meuse, Brabant, le mot « Herbatte » a fini par désigner les franchises et même à signifier « fête » ou « endroit bruyant », ce qui témoigne, sur le plan régional tout au moins, d'une certaine renommée. Et pourtant, on a peu d'indices de sa fréquentation par les marchands au long cours, malgré les sollicitations du Magistrat. Ceux de Mons, par exemple, semblent l'avoir délaissée après 1348. Le succès de telles foires était largement tributaire de leur bonne organisation matérielle et de la protection assurée aux participants, mais aussi des avantages et privilèges divers dont ces derniers bénéficiaient, comme l'interdiction de saisie et le moratoire de dettes, c'est-à-dire l'interdiction d'opérer des arrestations pour dettes pendant son déroulement. C'est ce qui leur valait d'ailleurs le qualificatif de « franche ».

Or ceci ne semble avoir été que tardivement perçu à Namur. La foire n'est « franche » qu'à partir du début du 14ème siècle et ce n'est qu'en 1357 que le comte songe à assouplir certaines contraintes juridiques susceptibles de freiner les marchands.

Inexorablement, petit à petit, la ville a rogné l'Herbatte. Dans le courant du 15ème siècle, la construction de la dernière enceinte la scinde en deux parties, *Petite et Grande Herbatte*. La première, à l'intérieur de la nouvelle enceinte, fut progressivement, bien que très partiellement, lotie et va devenir le quartier des casernes. À partir du 16ème siècle, la foire d'Herbatte décline. Elle finira par être transférée intra muros.

Bonnes Fêtes de Wallonie.

Jean-Louis Antoine

(Merci à Christine Decock pour sa collaboration)



Namur Magazine n°71 – sept 2011

Editeur responsable : Ville de Namur
Secrétaire communal : Jean-Marie Van Bol
Hôtel de Ville - 5000 Namur

Rédactrice en chef : Céline Van Rompaye
Tél : 081 24 86 78 – fax : 081 24 63 31
namurmagazine@ville.namur.be
www.ville.namur.be

Collaborateurs : Jean-Louis Antoine, Valérie Sacchi, Jacques Leurquin (photos)

Réalisation : Caudalieccommunication

Production / Régie publicitaire : Sponsor One
[081/ 73 68 90]

Tirage 57.000 exemplaires distribués gratuitement dans tous les foyers namurois.